SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

FRANÇAIS

CIRCULAIRES — DISCOURS — RAPPORTS

LISTE DES DONATEURS

1870-1873



PARIS

AGENCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

33, RUE DE SEINE

—

1873

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU
PROTESTANTISME
FRANÇAIS

CIRCULAIRES — DISCOURS — RAPPORTS

LISTE DES DONATEURS

1870-1873



PARIS
AGENCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ
33, RUE DE SEINE

1873

MEMBRES DU COMITÉ

Président honoraire : M. GUIZOT.

MM. Fernand Schickler, *président.*
Comte J. Delaborde, *vice-président.*
Jules Bonnet, *secrétaire.*
Alfred Franklin, *trésorier.*
Maurice Block.
Henri Bordier.
Athanase Coquerel.
O. Douen.
Charles Frossard.
M.-J. Gaufrès.
Guillaume Guizot.
William Martin.
Charles Read.
Edouard Sayous.
Baron H. de Triqueti.
Charles Waddington.
Cornélis de Witt.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

1870

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a tenu sa dix-huitième séance annuelle au temple de l'Oratoire-Saint-Honoré, le 10 mai, à trois heures, huit jours après la date annoncée dans le dernier numéro du *Bulletin*. L'assemblée réunie sous les voûtes de l'Oratoire n'était ni moins nombreuse ni moins sympathique que celle des précédentes années. La séance a été ouverte par une invocation de M. le pasteur Bianquis, de Rouen. Le rapport de M. Schickler, toujours si plein, empruntait un nouvel intérêt au compte rendu d'un concours ancien sur la vie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises du Désert, et à l'annonce d'un concours nouveau sur la *vie et écrits de Théodore de Bèze*. Une touchante relation des derniers jours d'Eléonore de Roye, princesse de Condé, puisée dans un opuscule fort rare du temps, et habilement mise en œuvre par M. le comte Jules Delaborde, a captivé ensuite l'attention de l'assemblée. M. Ch. Read a su l'intéresser à son tour, en évoquant le souvenir de Duplessis-Mornay, à l'occasion d'un concours institué à Niort en 1806, et d'un projet de monument demeuré sans exécution. La Bibliothèque du Protestantisme français n'a pas été oubliée dans les communications de ce jour: M. le pasteur Eug. Durand, de Castres, a offert au Comité un précieux registre de synodes du Désert dans le haut Languedoc, portant la signature du martyr Rochette ;

M. Hoffet, de Lyon, a déposé sur le bureau un volume des actes de l'assemblée du clergé de France (1682-1685), et divers rapports destinés à compléter les annales de la charité protestante à Lyon. La séance a été levée à cinq heures et quart, après une prière de M. le pasteur Pradès, de Liége.

RAPPORT DE M. FERNAND SCHICKLER, PRÉSIDENT,

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a, vous le savez, un double but : rechercher les traces du passé, les transmettre à l'avenir. Placés dans ce présent si fugitif qui hérite de ce qui l'a précédé et prépare ce qui le suivra, jouissant de la liberté religieuse conquise au prix de tant de souffrances, les protestants du XIXe siècle ne sauraient négliger leurs ancêtres. Un grand devoir leur incombe : c'est à eux qu'il appartient de rendre la vie à ce que le temps avait momentanément voilé, de contrôler les assertions à l'aide des sources retrouvées depuis peu, de provoquer des investigations plus approfondies, d'accepter la vérité quelle qu'en soit la provenance, de montrer outre l'héroïsme déjà connu et admiré les héroïsmes oubliés ou obscurs, d'empêcher en un mot qu'il reste dans l'ombre un seul souvenir qui puisse faire du bien, un seul exemple qui soit salutaire, ou qu'il manque un rayon au foyer lumineux dont vous revendiquez l'héritage.

Noble tâche, Messieurs, et qui possède un rare privilége. Elle ne se concentre pas sur un point unique. Plus nous avançons, mieux il nous est donné d'entrevoir la variété de nos travaux et l'étendue de ce qui reste à réaliser : et quand nous venons comme aujourd'hui en remerciant Dieu, vous parler de résultats importants, vous avez le droit d'attendre de nous l'exposé d'autres progrès qui réclament un redoublement d'activité. Voici, par exemple, d'une part le *Bulletin*, de l'autre la *France Protestante* de MM. Haag. Penseriez-vous que notre recueil mensuel de documents inédits et d'études histori-

ques soit parvenu, en dix-huit années, à épuiser la matière? Mais en présence de ce qui demeure inexploré ou trop peu connu, nous n'avons qu'effleuré ce sujet immense, et déjà cependant on ne peut plus s'occuper sérieusement de notre histoire sans avoir consulté le *Bulletin*. Et de même le gigantesque travail de la *France Protestante* était à peine terminé, que déjà l'on réclamait de tous côtés des additions, que les familles apportaient des noms, invoquaient des titres incontestés, pour figurer elles aussi dans le Livre d'or des Huguenots. Pour ces deux branches de notre œuvre l'exercice écoulé n'aura point été stérile. Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il est besoin de rappeler les études variées, les pièces inédites, lettres, actes, interrogatoires, poésies, envoyés par nos collaborateurs, publiés sous la direction éclairée de M. Jules Bonnet. Nous avons extrait des procès-verbaux de nos séances ce qui nous a paru de nature à intéresser tous les membres de la Société. Dorénavant nous résumerons rapidement les articles des revues françaises et étrangères qui auront trait à notre histoire protestante ; vous apprécierez, nous en sommes persuadés, le côté pratique de ces renseignements. Enfin, pour vous faire envisager les services que rend le *Bulletin* et vous engager à le répandre davantage autour de vous, il suffira de mentionner deux pièces que nous publierons prochainement : l'une donne l'indication positive de plus de soixante Eglises du XVI[e] siècle ignorées jusqu'ici; l'autre ajoute dix-neuf noms à la douloureuse liste des forçats pour la foi.

Ces noms vont former des additions indispensables à l'ouvrage des frères Haag. Notre circulaire en a provoqué d'autres et nous remercions les correspondants qui, s'associant à nous, ont continué à nous prêter le concours que plusieurs d'entre eux avaient accordé à nos devanciers. Rendons d'abord un solennel hommage de reconnaissance et de regrets à un ami des premiers jours, M. le pasteur et professeur Chappuis, de Lausanne; il venait de reprendre ses bienveillantes communications en nous donnant ses amendements souvent considérables sur quatre-vingt-dix-sept notices, quand, il y a un mois à peine, il a été rappelé dans la patrie meilleure.

M. le pasteur Gagnebin, d'Amsterdam, a promis trente-neuf biographies dont il nous a adressé la première; M. Louis de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure, et M. Ernest Jourdan,

juge à La Rochelle, ont bien voulu nous offrir les familles rochelaises, M. Cazalis de Fondouce a commencé à nous envoyer les familles du Languedoc et M. Cuvier celles de Metz. M. Raoul de Cazenove, M. Alphonse Rivier, professeur de droit à Bruxelles, M. Ch. Rahlenbeck, archiviste aux Archives royales de Belgique, M. George Fazy, à Genève, M. Félix Bovet, à Neufchâtel, nous ont fourni des articles ou des séries d'articles d'un très-grand prix pour nous. Celui de nos collègues sur lequel repose la plus lourde part du fardeau, M. Henri Bordier, me permettra-t-il d'insister sur ce que ses travaux préliminaires ont déjà su réaliser ? Grâce à ses soins, nous insérons dans le *Bulletin* de ce mois une première liste de noms dont les articles sont en préparation. Ce sont ceux de la lettre A. Mais vous comprendrez, Messieurs, qu'avant de commencer l'impression, même partielle, du Supplément, nous ne devions rien négliger pour le rendre aussi définitif que possible. Cette liste est donc un appel qui prouvera que nous sommes résolûment à l'œuvre et que le moment est venu d'adresser tout ce qui peut aider à perfectionner et à compléter la *France Protestante*.

Cette publication, précisément à cause de son importance, était trop impérieusement réclamée pour que nous eussions le droit de la retarder. Mais combien d'autres le manque de ressources ne nous contraint-il pas de remettre d'année en année ! Nous vous avons déjà entretenus plus d'une fois de nos renoncements, des refus que nous opposons (avec quel regret !) aux demandes les mieux fondées. Sans parler de ces anciens ouvrages de premier ordre depuis longtemps épuisés et dont la réimpression serait si utile, l'*Histoire des Martyrs*, par exemple, ou l'*Histoire ecclésiastique*, de Bèze, pour lesquels nous sommes souvent tentés d'ouvrir une souscription spéciale comme on nous y a plus d'une fois engagés ; sans parler de ces documents isolés qui gagneraient à être réunis et présentés avec ensemble, il est des travaux récents que nous aurions à cœur de soutenir davantage. C'est pour encourager ceux qui se consacrent à notre histoire que nos concours ont été institués. Au moment de prononcer sur celui qui se termine, je dois vous rappeler que nos espérances ont été justifiées déjà : des deux mémoires couronnés en 1868, l'un, *Louvois et la Révocation*, vient de paraître, tandis que l'autre, le *Refuge dans le pays de Vaud*, ne tardera sans doute pas à être sous presse.

C'est la vie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises réformées de France, que nous avions offerte cette fois comme sujet d'étude. Enfant, il épiait et suivait sa mère quand elle partait pour les assemblées nocturnes; bientôt il y remplissait la charge de lecteur, et l'année même où Louis XIV proclamait dans un arrêt solennel que le protestantisme n'existait plus, quatre ministres proscrits, répondant à l'appel d'un jeune homme de dix-sept ans, se réunissaient près de Nîmes dans une carrière abandonnée, pour rendre une organisation stable aux Eglises dévastées, et fournir les armes spirituelles à ces troupeaux dépourvus de pasteurs. A partir de cette nuit commence la mission d'Antoine Court : à travers toutes les difficultés et tous les dangers il poursuivra son œuvre héroïque ; refrénant le fanatisme, rétablissant un ordre régulier, réveillant les consciences, relevant les courages par son exemple, se multipliant pour suppléer à l'insuffisance du nombre, envoyant les proposants étudier en Suisse et y recevoir l'imposition des mains, songeant à tout, toujours vigilant, toujours actif, toujours prêt. Quand sa tâche lui paraît terminée en France, c'est dans un exil volontaire qu'il ira la continuer, intéresser l'étranger aux malheurs de ses compatriotes, plaider leur cause de vive voix et par écrit, faire établir ce séminaire de Lausanne où l'on préparait des martyrs pour remplacer ceux que la persécution décimait sans relâche... Ah ! qu'il est douloureux de voir toujours, après des accalmies momentanées, l'orage gronder et se déchaîner de nouveau ! et comme on s'associe au sentiment éloquemment exprimé par l'auteur du mémoire: « Faut-il continuer? faut-il épuiser cette triste et monotone liste des mêmes crimes commis, des mêmes souffrances endurées? Pourquoi non? Sous quel prétexte montrerait-on moins de patience à raconter les douleurs des victimes qu'elles n'en montrèrent à les supporter? »

Vous entrevoyez, Messieurs, tout ce que devra renfermer cette biographie, et peut-être serez-vous moins surpris qu'un thème aussi vaste n'ait provoqué qu'un seul mémoire. C'est celui arrivé en retard l'an dernier, mais refondu, complété et appuyé par de nombreux documents. Ce qui n'était qu'une ébauche est devenue une étude accentuée dont les traits ressortent avec plus de vigueur et de précision et qui ne manque ni de couleur ni d'énergie. Est-ce à dire cependant que le tableau réponde à tout ce que nous étions en

droit d'espérer? Non. L'œuvre est importante, elle est déjà utile, elle n'est pas encore parfaite. Le côté historique peut surtout être signalé. En choisissant la biographie de Court, c'était toute une époque que nous voulions évoquer. En effet, le mémoire soumis à notre examen ne se borne pas à retracer la noble vie du proposant, du pasteur du Désert, du fondateur du séminaire, du député général des Eglises: il nous donne d'intéressants détails sur la restauration graduelle de ces Eglises, sur les persécutions qui se succèdent, sur le réveil progressif de l'opinion publique, faits qui doivent prendre place parmi les plus marquants et jusqu'ici les moins connus de l'histoire du XVIIIe siècle. Rien de hasardé dans les assertions de l'auteur; on n'invente pas quand on n'a que trop à révéler: tout repose sur des preuves positives, des pièces authentiques et originales recueillies dans les archives de l'Hérault et dans les cent dix-huit volumes manuscrits de la collection Court à Genève. Nous approuvons donc ce travail sous le rapport historique; il indique des sources nombreuses, il méritera d'être consulté plus tard. — Plus tard, ai-je dit. Il faut le reconnaître, dans son état actuel ce mémoire ne satisfait pas entièrement le goût d'une époque où l'on demande que la science historique, même la plus approfondie, ne se présente que revêtue de toutes les puretés du style. Sous le point de vue littéraire cette biographie laisse à désirer, et nous voudrions que l'auteur, après avoir affronté courageusement avec l'élan de la jeunesse le labeur des recherches longues et pénibles, revînt maintenant à son œuvre, qu'il la remît sur le métier, en reprît lentement une à une les diverses parties, et d'un mémoire instructif mais trop souvent incorrect fît un bon et beau livre qui réponde aux légitimes exigences des lecteurs. C'est dans ce sentiment que le Comité n'a pas cru pouvoir couronner le manuscrit en trois volumes présenté sous la devise *Corde et ore*, mais qu'il est heureux de décerner à M. Edmond Hugues un encouragement de mille francs.

C'est le 31 décembre 1870 qu'expire le délai pour la remise des mémoires destinés au concours actuel sur un sujet indéterminé. Au 31 décembre 1871 est fixée l'échéance de notre quatrième concours. Le continuateur de Calvin, le théologien mêlé à toutes les controverses de son temps, l'habile négociateur qu'on retrouve dans toutes les phases du protestantisme militant de Coligny à

Henri IV, l'homme non moins célèbre par les grâces de son esprit que pour l'éclat de ses vertus, *Théodore de Bèze, considéré dans sa Vie et ses Ecrits*, tel est le sujet que nous proposons aujourd'hui. Cette biographie si attachante sous le triple point de vue religieux, historique et littéraire, n'a été jusqu'ici l'objet que d'esquisses brillantes ou d'études partielles et inachevées. Nous demandons aux concurrents de la traiter avec ampleur, car une œuvre étendue et approfondie peut seule justifier nos suffrages; nous les invitons à en puiser les éléments et dans le *Bulletin* où s'accumulent tant de trésors, et dans les riches collections épistolaires de Paris, de Genève, de Berne, de Zurich et de Bâle. Un prix de 1,200 francs est assigné au mémoire couronné.

Le Comité espère obtenir votre approbation lorsqu'il consacre ainsi chaque année à stimuler le goût des fortes études historiques une portion notable de ce qu'il doit à votre libéralité. C'est pour les faire fructifier que nous persévérons à solliciter vos dons, et cette pensée nous rend moins pénible le côté prosaïque d'une reddition de comptes. A vrai dire, si ces comptes répondaient plus amplement à nos désirs, nous serions plus empressés d'exposer dans leurs moindres détails les deux colonnes de la recette et de la dépense: il est cependant impossible de le dissimuler, la totalité de ce que nous recevons ne semble guère à la hauteur de la multiplicité de nos raisons de dépense. D'une part les abonnements au *Bulletin*, une collecte à domicile de moins de 3,000 francs, une dans les Eglises d'un peu plus de 2,000 francs; de l'autre l'impression, les prix décernés, le Supplément et tout ce qu'il entraîne, les frais de secrétariat, de gérance, les allocations, la Bibliothèque, les reliures, les assurances, les achats.

Ne soyez donc pas surpris que nous ayons hâte de nous tourner vers l'avenir où nos coreligionnaires s'associeront plus énergiquement à nos efforts — quelques-uns nous en ont donné des preuves dans cet exercice — et que le rapporteur arrive avec joie à la partie de sa tâche où il n'aura que des sentiments de reconnaissance à exprimer, en retraçant devant vous les succès croissants de la Bibliothèque.

Oui, Messieurs, elle est longue la liste des bienfaiteurs que nous avons la douce mission de remercier. Les remercier tous... Hélas! un souvenir de deuil s'impose à notre esprit. Le Seigneur a rappelé

à lui plusieurs de nos amis les plus constants, et comment ne pas nommer le pasteur Viala, de Mouchamps, qui à notre dernière assemblée nous apportait ici même, à l'issue de la séance, d'intéressants volumes que son extrême modestie l'avait empêché de nous offrir en public !

Les noms de nos donateurs, inscrits sur nos rapports, devraient tous être prononcés aujourd'hui. Souvent un livre, une page isolée, un méreau, une estampe jaunie ont pour nous une inappréciable valeur. Mais de ce que l'énumération complète excéderait les bornes de ce discours, je ne saurais néanmoins passer sous silence les envois de Madame Thuret, de MM. Cherbuliez, Couve fils, comte Pelet de la Lozère, Franklin, ni cette collection célèbre des œuvres de Savonarole où les virils accents du moine martyr sont reproduits dans les éditions originales toutes empreintes d'un cachet d'élégance artistique qui n'appartient qu'à la renaissance et à l'Italie: M. William Martin a enrichi de ce trésor la Bibliothèque à laquelle il ne cesse de consacrer tant de soins dévoués.

Grâce à M. Labouchère une belle médaille du réformateur florentin figure dans nos vitrines. M. le baron de Triqueti s'est dessaisi en faveur de la Société d'un superbe portrait aux trois crayons de Duplessis-Mornay : ce dessin attribué à Dubreuil rappelle la pureté et la finesse de ceux du Louvre, et nous montre l'inébranlable huguenot alors que, dans toute la fleur de la jeunesse, il partageait la fortune encore incertaine de Henri de Navarre. M. Frossard nous a apporté d'anciennes gravures, M. Rossignol a suspendu à nos murs de belles reproductions du Colloque de Poissy et du Prêche surpris par les soldats, ainsi qu'un tableau de Beyer représentant une des terribles scènes des dragonnades.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, la difficulté que nous éprouvons à compléter les séries de rapports, de journaux, de revues destinés à continuer la collection F. Monod. Un secours des plus efficaces vient de nous être accordé. Un ministre du saint Evangile, d'abord pasteur en Allemagne, puis bibliothécaire du roi des Belges, Léopold Ier, M. Sigismond Scheler avait rassemblé, au prix de grands efforts, une collection de ce genre où les œuvres de bienfaisance françaises, anglaises, allemandes, hollandaises, américaines, sont représentées par des milliers de comptes rendus. Tout ce qu'il était parvenu à recueillir est à peine croyable et je ne sais si l'on pour-

rait réunir plus de pièces sur les sociétés bibliques, d'instruction primaire et des missions. A la mort de M. Scheler, son fils ne voulut point disperser ces longues suites si difficilement recomposées, et quand il visita votre Bibliothèque, il crut avoir trouvé l'asile où elles seraient accueillies avec honneur et sécurité. Il ne se trompait pas : c'est remplis de gratitude que nous avons accepté cet héritage vraiment magnifique et que nous avons promis d'y rattacher le souvenir du chrétien aussi pieux que savant auquel il doit naissance.

Le Comité de son côté a désiré ajouter à ces ressources nouvelles ; quoique nos achats aient été nécessairement restreints, nous sommes entrés dans une voie qui promet d'être fructueuse, celle de la copie des abondantes sources concernant notre histoire déposées à l'étranger. Tel est à Londres le manuscrit inédit des *Icones* de *John Quick* qui renferme plus de quarante biographies de pasteurs et de professeurs français des XVIe et XVIIe siècles. N'était-il pas désirable d'en avoir à Paris une transcription? L'occasion se présentant d'en obtenir une copie fidèle, nous nous sommes décidés à supporter les frais assez considérables afin de l'adjoindre à notre section des manuscrits. Dans cette division spéciale, vous retrouverez parmi les donateurs de cet exercice, MM. Labouchère, Frossard, W. Martin. Nous avons reçu d'importantes copies de M. Marchegay, d'anciennes disciplines ecclésiastiques de M. Read, quelques sermons autographes de Reclam, l'historien du refuge en Brandebourg, offerts par sa petite-fille, Madame la générale de Reinhard, et un présent encore, dont la valeur est tout à fait exceptionnelle.

M. le pasteur Colombier, président du consistoire du Vigan, possédaitl es papiers de son aïeul le pasteur Pierre Ribes. Nous en connaissions le prix, nous nous sommes permis de solliciter la faveur d'une transcription. Voici la réponse : « N'ayant point d'héritiers directs, persuadé que ces documents seront fidèlement conservés dans vos archives et que de plus, s'il m'était utile d'en avoir une copie certifiée conforme, on ne saurait me la refuser, je n'hésite pas à vous en faire le sacrifice. » Et dans une seconde lettre : « Pour être fidèle à la mémoire de mon aïeul, je ne pouvais confier en de meilleures mains ce dépôt précieux. »

Et vous figurez-vous, Messieurs, ce que ce dépôt renferme ? Ces

feuillets détachés c'est toute la vie d'un homme de cœur et de foi, à cette époque si grande et si terrible que nous étudiions tout à l'heure. Né en 1753 alors que la persécution épuisait sur nos malheureux coreligionnaires ses suprêmes et sanglantes fureurs, il était baptisé au Désert par un ministre proscrit : et la première de ces pages est l'acte même tracé à la hâte et signé Paul Rabaut. A peine arrivé à la jeunesse il se sent pressé du désir de se dévouer à son tour : pendant quatre années il mène la dangereuse existence de proposant, puis il part pour ce séminaire de Lausanne établi par Antoine Court, et voici le certificat qu'il en rapporte après un an d'études fructueuses. Au retour, dans le synode tenu au Désert en 1777, il est examiné et reçoit l'imposition des mains, comme l'atteste l'acte signé de tous les pasteurs présents et deux actes postérieurs également signés par ces courageux témoins de la vérité. En 1780 Ribes s'était marié, mais les protestants se trouvant hors la loi, leurs unions n'étaient point reconnues : ce n'est qu'en 1788, devant le juge mage, lieutenant général de la sénéchaussée de Montpellier, qu'il peut faire légitimer son mariage et la naissance de son enfant, acte que nous avons encore et qui n'est pas le moins curieux de ce dossier. La Révolution éclate. Aux devoirs de conducteur du troupeau Ribes veut joindre ceux de citoyen et il rédige un mémoire sur la nécessité d'organiser les diverses Eglises ou sociétés religieuses, avec cette devise : Il faut que l'Eglise soit dans l'Etat et non pas l'Etat dans l'Eglise. Mais un orage plus redoutable encore succède à ceux qui depuis si longtemps désolaient ces contrées. Le ministère est interdit : l'homme qui avait si fidèlement servi son Dieu et son pays est accusé de propos tendant à l'avilissement de la représentation nationale, et voici le tableau expositif de sa conduite civique, voici l'extrait des procès-verbaux des séances du tribunal criminel, voici la lettre même, lettre souvent depuis baignée de larmes, qu'il écrit à sa femme et à sa fille au moment de monter sur l'échafaud. « Mon nom ne vous déshonorera pas longtemps, » leur disait-il avec une noble assurance ; il avait quarante et un ans.

Qu'avons-nous fait de ces richesses ? Comment avons-nous répondu aux intentions de ceux qui nous les apportaient ? Lorsqu'il y a bientôt trois cents ans l'empereur d'Allemagne Maximilien ouvrait sa collection particulière de Vienne, il disait qu'une bibliothèque,

quelque bien approvisionnée qu'elle soit, tant qu'elle n'est pas livrée au public, ressemble au cierge allumé sous le boisseau et dont personne n'aperçoit l'éclat. Eh bien! Messieurs, nous, protestants, qui n'aimons pas que la lumière reste sous le boisseau, nous avons eu hâte de rendre la nôtre accessible et profitable à tous. Il y a plus d'un an maintenant que nous vous avons annoncé l'ouverture de la Bibliothèque, et nous sommes heureux de constater que les lecteurs sont venus, les uns chercher une indication dans les rapports de nos sociétés, un article dans les journaux, les autres étudier quelques vieux textes, comparer les éditions, feuilleter un ancien registre ou réveiller de ces témoins muets toujours prêts à répondre quand la science ou la foi les interroge. Nos coreligionnaires n'ont pas été les seuls à frapper à cette porte nouvelle. Notre œuvre n'a rien d'intolérant ou d'exclusif et nous remercions ceux de nos frères catholiques qui nous ont prouvé qu'ils nous avaient compris.

Pour faciliter les recherches nous n'avons pas hésité à entreprendre, à côté du catalogue alphabétique, un second catalogue par ordre de matières qui met à même de contrôler tout ce qu'on possède sur chaque sujet différent. Nous nous sommes efforcés de compléter les suites de rapports, de journaux, de thèses... mais en se partageant tous ces devoirs plus multipliés et plus absorbants qu'ils ne le paraissent peut-être, les membres du sous-comité attendent, non sans une certaine impatience, le jour où votre chrétienne libéralité leur permettra d'installer et de rétribuer un bibliothécaire en titre.

Classer et augmenter nos documents imprimés et manuscrits, en faciliter l'accès, était-ce assez? Votre Comité ne l'a pas cru. Il lui a semblé qu'en restant isolée cette fondation ne remplissait pas entièrement son objet, qu'il fallait qu'on en connût l'existence, non-seulement à Paris, mais dans les départements, mais à l'étranger, partout où l'on s'intéresse aux questions d'histoire et de religion. Un lien intime ne doit-il pas réunir tous les centres éclairés; ne doivent-ils pas se prêter un mutuel appui et former avec leurs ressources individuelles un trésor commun de lumières et d'expérience où tous pourront puiser? Cette pensée a inspiré nos lettres. Vous vous réjouirez d'apprendre que les encouragements ne nous ont pas fait défaut. Dans les pays les plus divers, les plus éloignés

les uns des autres, un même esprit de sympathie et de bienveillance a dicté les réponses qu'on nous a adressées. Que ne puis-je reproduire les pages qu'on nous écrit de Leyde, de Bonn, de Vienne, de Wernigerode, de Moscou, de Philadelphie, de Savannah, de Boston, de Newton-Centre, du Collége théologique de Hartford ! Les hommes distingués qui nous félicitent de notre initiative et nous remercient de notre confraternité signeraient tous ces belles paroles du docteur Forstmann, directeur en chef de la bibliothèque royale de Dresde : « Je salue cette nouvelle institution avec une joie particulière, non-seulement pour le noble but qu'elle se propose et l'objet élevé auquel elle doit concourir, mais aussi à cause des sages restrictions qu'elle s'est imposées et qui lui permettront d'atteindre d'un pas rapide et sûr à la plénitude complète. Dans une division aussi fructueuse de notre labeur, les bibliothèques spéciales se sentiront toujours davantage les membres d'un même grand organisme qui se soutiendra par l'union intellectuelle et l'échange actif des relations. »

De pareils témoignages sont assurément de nature à nous consoler de quelques incertitudes ou de quelques irrésolutions passagères : nous laissons au temps le soin d'en triompher. Les auteurs protestants s'étonneront plus tard de n'avoir pas toujours déposé leurs ouvrages sur nos rayons, comme les Eglises de France de n'avoir pas toutes adopté dès le principe la belle et touchante fête de la Réformation. Elle a été célébrée au mois de novembre avec un assentiment plus général encore que les années précédentes : plusieurs Eglises s'y sont associées pour la première fois ; toutes, nous en avons la confiance, ont su quelque gré à la Société qui a pris l'initiative de cette pieuse solennité ; un plus grand nombre que l'an dernier ont voulu l'aider et lui ont envoyé leur offrande. S'il est des noms dont l'absence ne peut que péniblement surprendre, notre liste en compte d'autres qui nous réjouissent doublement : l'obole de telle petite Eglise des Cévennes est vraiment une perle de grand prix. C'est à propos de l'une d'elles que M. le pasteur Saussine nous écrit : « Fons est situé au pied du pic de Bouquet, célèbre dans l'histoire des Camisards. Du seuil du temple bâti sur la partie la plus élevée du village, on pouvait distinguer l'entrée des grottes qui avaient servi de retraite aux troupes de Cavalier. De bonne heure on voyait sur les chemins de nombreux fi-

dèles qui s'empressaient de se trouver au rendez-vous... Sur la route mon collègue m'avait indiqué dans les gorges de la vallée les divers emplacements sur lesquels se réunissaient les protestants, alors que l'Eglise était sous la croix. Il m'avait signalé en particulier un bois de chênes sous l'ombrage desquels avait eu lieu, au dire de quelques vieillards qui le tenaient de leurs pères, la consécration au ministère d'un aïeul du pasteur Encontre. J'arrivai à Fons, le cœur ému de tous ces souvenirs, bénissant Dieu d'avoir fait lever sur notre Eglise des jours meilleurs et de nous permettre de nous réunir en assemblée solennelle, pour célébrer, sous la protection des lois, la fête de notre glorieuse Réformation. C'est à M. Chapuis, pasteur de Genève, qu'était échu le privilége de donner une voix aux sentiments qui se pressaient dans tous les cœurs... Ainsi les Eglises du Refuge ont été successivement et à deux reprises, représentées au milieu de nous. L'an dernier c'était l'Eglise de Hollande, cette année c'est celle de Genève : il nous est doux de donner à ces Eglises sœurs la main d'association, et de confondre avec elles nos vœux et nos prières. »

Je pourrais joindre d'autres fragments à celui-ci, mais après avoir constaté que dans plusieurs de ces services on a lu du haut de la chaire des extraits de l'admirable Journal des Galères, publié récemment dans le *Bulletin*, je me bornerai à vous citer encore quelques lignes que nous adresse M. le pasteur Théodore Monod et qui méritent, par leur intérêt direct, d'attirer votre plus sérieuse attention : « Ne pensez-vous pas qu'il y aurait quelque chose à tenter pour unir nos Eglises de Paris dans une vraie fête de la Réformation ? Après que chacune d'elles, dans son culte du matin, s'est entretenue du grand sujet, tous ces cœurs déja émus ne pourraient-ils pas se réunir le soir, à l'Oratoire par exemple, pour prier ensemble, chanter quelques vieux psaumes, apprendre de vous, Messieurs, quelques faits inédits et qui fassent du bien, écouter quelques courtes et chaleureuses exhortations huguenotes, en un mot, se réjouir et s'édifier ensemble, après s'être réjouis et édifiés séparément ? »

Le Comité a été vivement frappé de ce que ce vœu présente d'élevé et d'émouvant à la fois. D'avance il a cru voir, sous les voûtes du temple où prêcha Bourdaloue, cette assemblée annuelle de nos coreligionnaires de Paris, ayant laissé sur le seuil leurs dé-

nominations diverses, leurs préoccupations quotidiennes, se rencontrant pour vénérer ensemble la mémoire de leurs pères et joindre fraternellement leurs voix en accents de grâce et de reconnaissance. Qui d'entre vous, Messieurs, refuserait son concours à notre *Te Deum?* Il ne nous appartient pas d'insister sur une pensée qui a besoin d'être mûrie et acceptée par tous. Nous la déposons dans vos cœurs avec l'espérance qu'elle y sera accueillie, que ce beau rêve pourra bientôt être réalisé, que notre Société sera de plus en plus un lien commun pour tous ces protestants de France, tous également fiers de leurs conducteurs, de leurs héros, de leurs martyrs. Et vous l'avez vu, cette année notre horizon s'est indéfiniment agrandi. De même que nous offrons à tous de profiter de nos collections, de même nous étendons notre main au delà des frontières. « Pénétrés de l'intime persuasion, » comme le dit si bien un de nos correspondants d'Allemagne (1), « que dans le domaine des peuples civilisés, la solidarité des intérêts intellectuels ne saurait être entravée par des limites de nationalité, » nous osons, au nom de l'histoire, demander aux foyers scientifiques d'entrer avec nous en relations directes. Persuadés aussi que le protestantisme est un, malgré ses divergences, au nom de l'esprit protestant nous sollicitons des auteurs étrangers leurs travaux sur la Réforme. Alors les vieilles et célèbres archives dont plusieurs remontent aux temps mêmes que nous étudions, loin de repousser la nouvelle venue, s'empressent de l'accueillir en sœur; les savants nous remercient d'avoir senti les liens qui nous unissent : Leyde nous envoie les articles synodaux des Eglises wallonnes, Tubingue les éditions originales des actes de la diète d'Augsbourg, la Bohême, ceux du procès de Jean Huss; Kazan, une histoire des Albigeois! Devant ces preuves d'intérêt si diverses et si importantes il serait superflu, n'est-il pas vrai, Messieurs, de renouveler auprès de vous nos instances? Ne voudrez-vous pas nous aider à répondre à ce qu'on attend de nous, ne voudrez-vous pas contribuer, d'une manière plus efficace, au développement et à l'essor de notre Société? Dans une année de concile et d'excommunications, qui feraient croire parfois que les siècles retournent en arrière et qui nous reportent plus

(1) Le professeur Bernays, directeur en chef de la bibliothèque de l'université de Bonn.

vivement que jamais aux souvenirs de la Réforme, n'est-il pas consolant et salutaire de poursuivre en paix notre œuvre historique, soutenus de près et de loin par les sympathies de nobles cœurs, d'intelligences d'élite, persuadés que si Dieu le veut, notre labeur n'aura pas été en vain, mais que les fruits en seront bénis pour sa gloire dans vos Eglises, dans vos familles, dans votre patrie... et peut-être dans le protestantisme tout entier.

CIRCULAIRE

—

Paris, 20 juillet 1871.

Monsieur,

La Société de l'Histoire du Protestantisme français va reprendre le cours de ses travaux si douloureusement interrompus depuis le mois de septembre dernier.

Elle ne voit dans les épreuves infligées à notre chère patrie qu'un motif de persévérer dans l'œuvre de restauration historique et religieuse qu'elle poursuit depuis vingt ans. Cette œuvre lui semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Quelle histoire, en effet, mieux que celle des huguenots français, peut montrer à la France par quelles vertus un peuple se relève, et puise, dans l'excès de ses malheurs, le secret d'une vie nouvelle!

Un moment, en février dernier, nous avions espéré de renouer la chaîne de nos publications mensuelles, sans faire le sacrifice d'un seul anneau. Les maux de la guerre civile, succédant aux désastres de la guerre étrangère, ont fait évanouir cet espoir. Nous ne pouvons aspirer aujourd'hui qu'à reprendre notre tâche interrompue, en comblant, autant qu'il est en nous, d'inévitables lacunes.

Le dernier cahier paru du *Bulletin* est celui du 15 août 1870. Celui du 15 septembre était sous presse, à la veille de l'investissement de Paris. Il paraîtra le 15 septembre prochain, sous le millésime de 1871. Les cahiers d'octobre, novembre et décembre le suivront à leur date. Ainsi, deux années se trouveront réunies en un seul volume, correspondant au même abonnement. Avec 1872 s'ouvrira un exercice nouveau, marqué, nous l'espérons, par un redoublement de zèle et d'ardeur dans l'accomplissement de notre belle mission.

Est-il besoin d'ajouter, Monsieur, que nous comptons plus que jamais sur vos sympathies et votre concours? Les temps sont sérieux, et on ne se console de tant de ruines que par l'espoir de contribuer à la fondation d'un édifice meilleur qui puisse résister à

tous les orages. Dieu bénit les plus humbles efforts, et les encouragements ne nous manquent pas. A la veille des grands désastres qui ont navré nos cœurs, sans ébranler notre foi, notre Société venait d'être reconnue comme établissement d'utilité publique. La Bibliothèque du Protestantisme français, miraculeusement préservée des excès de la Commune, est un nouveau gage des succès réservés à notre œuvre, si nous savons la poursuivre avec courage et fidélité.

Agréez, Monsieur, l'expression de nos sentiments très-dévoués.

Au nom du Comité :

Le président : FERNAND SCHICKLER.
Le secrétaire : JULES BONNET.

P. S. Le concours ouvert le 10 mai 1870 sur le sujet suivant : *Théodore de Bèze, considéré dans sa vie et ses écrits,* est prorogé au 31 décembre 1872. Un prix de 1,200 fr. sera décerné au mémoire couronné.

RECONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

---

15 janvier 1872.

La Société de l'Histoire du Protestantisme français, fondée en 1852, voit se clore aujourd'hui une période importante de ses travaux. Vingt ans ! laps considérable dans une vie d'homme, et bien court si l'on songe à la rapidité des années qui s'enfuient emportant avec elles nos projets avortés et nos œuvres éphémères, dont la moins imparfaite répond si peu à l'idéal que nous poursuivons vainement ici-bas. Une seule chose nous console, c'est que notre labeur n'aura pas été sans fruits pour l'histoire de nos pères, pour ce monument collectif que d'autres générations continueront après nous avec plus de succès, mais non avec plus de filial dévouement. Heureux ceux auxquels il sera donné d'en poser la dernière pierre ! C'est assez pour nous d'avoir entrevu, préparé ce jour. En dépit des incertitudes du temps présent, nous aimons à voir un gage de durée dans le décret qui, à la veille de nos malheurs, conférait à notre Société le titre d'établissement d'utilité publique. Nous reproduisons les pièces de ce décret, avec nos statuts revisés en Conseil d'Etat. Puissent les protestants français comprendre les devoirs que cette nouvelle situation leur impose, et ne pas laisser nos titres stériles entre nos mains !

RECONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE
DES LETTRES, SCIENCES
ET BEAUX-ARTS

PIÈCES OFFICIELLES

Paris, le 22 juillet 1870.

A Monsieur le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation d'un décret en date du 13 juillet courant, rendu sur

mon rapport, et par lequel la Société de l'Histoire du Protestantisme français, dont le siége est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique, et ses statuts sont approuvés tels qu'ils sont annexés audit décret.

Je vous prie de m'adresser deux exemplaires des statuts imprimés, afin d'y ajouter les modifications apportées par le Conseil d'Etat sur l'exemplaire qui reste joint au décret. Un exemplaire de ces statuts ainsi modifié vous sera immédiatement renvoyé.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre des lettres, sciences et beaux-arts.

MAURICE RICHARD.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale empereur des Français,

A tous présents et à venir, *salut.*

Sur le rapport de notre ministre, secrétaire d'Etat au département des lettres, sciences et beaux-arts ;

Vu la demande formée par la Société de l'Histoire du Protestantisme français, à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique;

Vu la déclaration en autorisation de réunion, conformément à l'article 291 du Code pénal;

Vu les statuts en date du 11 juin 1868;

Vu la liste des membres abonnés au *Bulletin ;*

Vu la situation financière;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1er.

La Société de l'Histoire du Protestantisme français, dont le siége est à Paris, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

ART. 2.

Les statuts sont approuvés tels qu'ils sont annexés au présent décret. Aucune modification n'y pourra être faite sans notre autorisation.

Art. 3.

Notre ministre secrétaire d'Etat au département des lettres, sciences et beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 13 juillet 1870.

Signé : Napoléon.

Par l'Empereur :

Le ministre des lettres, sciences et beaux-arts.

Signé : Maurice Richard.

Par ampliation :

Le conseiller d'Etat, secrétaire général.

J.-J. Weiss.

République française

MINISTÈRE
de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

BUREAU
des
TRAVAUX HISTORIQUES

Paris, le 17 septembre 1870.

Monsieur le Président,

Conformément à ma dépêche du 22 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation des statuts de la Société de l'Histoire du Protéstantisme français, tels qu'ils ont été approuvés par un décret en date du même jour.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le ministre de l'instruction publique et des cultes :

Le conseiller d'Etat, secrétaire général,

S.-R. Taillandier.

A Monsieur le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

STATUTS

ADOPTÉS AU MOIS D'AVRIL 1852

REVUS DANS LES SÉANCES DU 11 JANVIER 1866 ET DU 11 JUIN 1868
ET REVISÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

TITRE I. — But de la Société.

ART. 1er. — La Société de l'Histoire du Protestantisme français a pour but de rechercher et de recueillir, pour les étudier et les faire connaître, tous les documents inédits ou imprimés qui intéressent l'histoire des Eglises protestantes de langue française. Elle institue des concours et décerne des prix sur ce sujet.

ART. 2. — Ses recherches portent non-seulement sur les affaires intérieures des Eglises, mais sur leurs rapports avec le gouvernement, sur le caractère et la vie des hommes célèbres qu'elles ont produits, sur les travaux de science, de littérature et d'art qui les ont illustrées, en un mot sur tout ce qui concerne l'origine et les développements de la Réforme française aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

La Société s'occupe aussi de l'histoire des Eglises d'origine allemande, devenues françaises par annexion de territoire, et des tentatives faites pour introduire la Réforme en Italie et en Espagne.

ART. 3. — Toute discussion qui ne se rattacherait pas directement à l'histoire du protestantisme est interdite.

ART. 4. — La Société entretient des relations suivies avec les sociétés étrangères qui se livrent à des travaux analogues aux siens, particulièrement dans les pays où les protestants français ont trouvé un refuge après la révocation de l'Edit de Nantes.

ART. 5. — La Société forme une Bibliothèque du Protestantisme français, ouverte au public. Elle s'efforce d'y réunir les manuscrits et les livres anciens ou modernes qui ont trait à notre histoire. Elle accueille avec reconnaissance les communications de documents et les dons de livres qui lui sont faits, et en rend compte dans le Bulletin de ses travaux.

TITRE II. — Organisation de la Société.

Art. 6. — Le nombre des membres de la Société est indéterminé. Pour en faire partie, il ne faut qu'adresser une demande au trésorier, avec le montant de l'abonnement au Bulletin pour l'année courante.

Art. 7. — Chaque membre recevra, s'il en exprime le désir, un diplôme signé par le président et le secrétaire.

Art. 8. — L'année sociale commence le 1er janvier.

Art. 9. — Chaque année, après Pâques, les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale. Le rapport fait au nom du Comité, les lectures historiques dont il est suivi, et les communications échangées dans cette séance, sont publiés.

TITRE III. — Organisation du Comité.

Art. 10. — La direction des travaux et l'administration des fonds appartiennent aux membres du Comité fondateur ou à leurs successeurs. Ils pourvoient eux-mêmes aux places vacantes et peuvent s'adjoindre des membres associés avec voix consultative.

Art. 11. — Le Comité choisit le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Il leur adjoint de trois à cinq membres pris dans son sein, et plus spécialement chargés avec eux de la rédaction du Bulletin.

Art. 12. — Le Comité se réunit au moins une fois par mois. Tout membre du Comité qui durant un an n'aura pas assisté à ses séances, sans excuses valables, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 13. — Le président convoque l'assemblée générale, approuve les dépenses, préside les séances du Comité, et veille au maintien du règlement. La surveillance de la Bibliothèque, ainsi que la direction des travaux du catalogue, lui sont particulièrement confiés.

Art. 14. — Le secrétaire rédige les procès-verbaux et la correspondance historique, s'occupe particulièrement de la rédaction du Bulletin, et en surveille l'impression, ainsi que celle des autres publications de la Société.

Art. 15. — Le trésorier reçoit les abonnements, est chargé de

la correspondance administrative, de l'expédition du Bulletin, ainsi que de la comptabilité de la Société. Les fonds sont déposés entre ses mains.

TITRE IV. — Publications de la Société.

Art. 16. — Le Comité publie :

1° Un Bulletin mensuel renfermant des études historiques sur la Réforme, des documents inédits ou peu connus sur le même sujet, une revue bibliographique, ainsi que le compte rendu périodique des travaux de la Société.

2° Des mémoires et pièces diverses dont le Comité vote l'impression.

Les présents Statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 22 juin 1870.

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général du Conseil d'Etat.

De la Noue-Billaut.

Certifié véritable :

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général,

J.-J. Weiss.

MEMBRES ACTUELS DU COMITÉ :

MM.

Fr. Guizot, *président honoraire.*
Fernand Schickler, *président.*
Comte Jules Delaborde, *vice-président.*
Jules Bonnet, *secrétaire.*
Alfred Franklin, *trésorier.*
Maurice Block.
Henri Bordier.
Athanase Coquerel.
O. Douen.

MM.

Charles Frossard.
M.-J. Gaufrès.
Guillaume Guizot.
William Martin.
Charles Read.
Edouard Sayous.
Baron H. de Triqueti.
Charles Waddington.
Cornélis de Witt.

1872

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a tenu sa dix-neuvième séance publique annuelle le 16 avril, à trois heures, dans le temple de l'Oratoire, sous la présidence de M. Ch. Waddington, devant un auditoire attentif et sympathique, dans lequel on remarquait MM. les pasteurs Robin, Matter, Zipperlen, Robineau, Lequeux, Berthe, Abric, Passa, Montandon, Rouville, Martin-Paschoud, Hoffet, etc. Après la prière, prononcée par M. le pasteur Dhombres, le président a rappelé avec éloquence le but de la Société et les devoirs que nous impose le souvenir de nos glorieux ancêtres. M. Paul Juillerat a lu d'intéressantes pages de M. Jules Bonnet, absent pour cause de maladie, sur *Clément Marot à la cour de Ferrare*, et M. Douen, un mémoire qui peint au vif les combats et les douleurs que les consciences droites eurent à éprouver lors de la Révolution, pour ne pas céder mollement au torrent.

M. Gaufrès a ensuite analysé une des lettres découvertes par M. le pasteur Arnaud, et qui décrit, en termes vifs et touchants, le passage à Yverdon, au siècle dernier, d'une troupe de réfugiés français se rendant en Hollande. Il a rapproché cet épisode de ceux du même genre qui se sont passés en Angleterre et en Amérique, et a fait allusion, en terminant, à la récente hospitalité que nos soldats ont rencontrée en Suisse.

Cette communication a été suivie de quelques mots chaleureux prononcés par M. le pasteur Vallette : « Il faut aimer, a-t-il dit avec une franche et fraternelle originalité, cette Société, parce qu'elle prêche très-bien, c'est-à-dire en retraçant de grands exemples. »

La séance a été terminée par une prière prononcée par M. le pasteur A. Coquerel fils.

RAPPORT DE M. CHARLES WADDINGTON, MEMBRE DU COMITÉ,

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

L'une des meilleures gloires de la France contemporaine sera sans contredit d'avoir eu le goût et le génie de l'histoire. Il semble qu'à travers la série des restaurations que notre siècle a vu se produire, et qui toutes ont eu la prétention de nous rapprendre ce qu'il y a de meilleur dans notre passé, la France ait voulu se reconnaître elle-même et chercher dans ses vieilles annales le secret de ses destinées futures. Jamais tant d'écrivains illustres ne se sont appliqués en même temps à cette noble tâche; jamais tant d'esprits curieux n'ont senti le charme et compris l'utilité des fortes études historiques.

Nous ne pouvions, Messieurs, demeurer en dehors de ce courant. Il y a vingt ans que, sous les auspices de l'un de nos plus éminents historiens, qui a bien voulu accepter le titre de notre Président honoraire, nous fondions cette Société, destinée dans notre pensée à éclairer un côté important et mal connu de notre histoire nationale, à instruire en quelque mesure notre pays et nos Eglises, à leur faire par là même, s'il était possible, un peu de bien, enfin à créer pour les ouvrages de haute culture intellectuelle un public protestant, c'est-à-dire un public capable d'impartialité, également exempt de la légèreté du bel esprit frivole, des passions d'un socialisme athée et de l'aveugle intolérance de l'ultramontanisme.

L'entreprise était difficile : notre Société demandait à ses amis deux choses qui, je ne sais pourquoi, ne vont pas toujours ensemble, le zèle pour les bonnes œuvres et l'amour des choses de l'esprit. Les encouragements ne lui ont pas manqué cependant. Chaudement patronnée par quelques-uns, estimée de tous, adoptée depuis longtemps comme une branche de son œuvre par la Société de l'Histoire de France, elle semblait avoir traversé les jours les plus difficiles de son existence; elle avait enfin obtenu d'être reconnue comme établissement d'utilité publique, lorsqu'une double invasion de barbares est venue plonger notre chère France dans un abîme de malheurs. Je n'ai garde d'insister sur ces désastres inouïs; mais en y pensant, j'ose à peine vous parler de l'inter-

ruption de nos séances, de nos publications, de nos concours, de tous nos travaux, et de la diminution inévitable de nos ressources, durant cette année dont les lettres, ainsi que la civilisation chrétienne, porteront longtemps le deuil. Aussi bien, au milieu des douleurs de la patrie, nos propres épreuves nous paraissent moins amères puisque nous avons souffert avec elle. Avec elle aussi, comme elle et pour elle, nous n'avons pas voulu désespérer, et nous avons repris notre œuvre.

Lorsque, dans l'été de 1871, notre Comité a pu de nouveau se réunir au local ordinaire de ses séances, place Vendôme, lorsqu'il a pu constater par ses propres yeux les dangers qu'avait courus notre précieuse Bibliothèque et la manière vraiment miraculeuse dont elle a été préservée, il a senti qu'il avait des grâces à rendre et que la protection toute spéciale accordée à cette Société était comme un appel à son activité et le gage d'un meilleur avenir.

Le *Bulletin*, sous la direction de notre dévoué secrétaire, M. Jules Bonnet, que sa santé ébranlée retient aujourd'hui loin de nous, a recommencé à publier régulièrement des documents inédits et des mémoires pleins d'intérêt, tels que le beau travail de M. Jules Chavannes sur les abjurations.

Le concours annoncé sur Théodore de Bèze et qui devait être clos à la fin de 1871, a été prorogé au 31 décembre prochain.

La Bibliothèque s'est ouverte de nouveau à un public studieux : tous les jeudis, Messieurs, vous y pouvez venir puiser comme nous y puisons nous-mêmes tout en faisant notre service bénévole. C'est là, vous le savez, la partie la plus réjouissante de votre œuvre, celle qui a reçu les plus rapides accroissements et qui nous donne le plus d'espoir. Le *Bulletin* vous a tenus au courant des dons et des acquisitions qui chaque année, chaque mois, chaque semaine, ont enrichi notre premier fonds, d'abord si modeste. De nombreuses gravures, un vieux portrait à l'huile du pasteur Ancillon de Metz, quelques manuscrits et plus de 400 volumes imprimés offerts par 54 donateurs, y ont été ajoutés depuis votre dernière Assemblée générale. « Les livres ont aussi leurs destinées, » a dit un poëte latin, « *habent sua fata libelli*. » Il y a peu de jours, votre Comité, malgré le mauvais état de ses finances, a voté l'acquisition d'une collection assez considérable de livres et de manuscrits formée naguère par un célèbre écrivain pour son *Histoire de Port-Royal*,

et les érudits ne verront peut-être pas sans surprise dans la Bibliothèque du Protestantisme français, à côté du fonds Frédéric Monod et du fonds Athanase Coquerel, le fonds Sainte-Beuve. Ne pouvant ni ne voulant vous répéter ce que le *Bulletin* vous a déjà fait connaître, je me bornerai à citer avec gratitude un seul don de livres, celui de Madame la marquise de La Rochefoucauld, qui la première a bien voulu nous mentionner dans son testament. A cette occasion votre Comité m'a chargé de rappeler à tous les amis de la Société que, depuis le décret du 13 juillet 1870, elle est apte à recevoir des legs et des donations et que, à parler humainement, l'avenir de ses collections est assuré. Ici donc la libéralité chrétienne peut faire quelque chose de durable et élever un monument à la gloire de Dieu, de l'Evangile et de la Réforme française.

La fête de la Réformation, dont notre Société a eu le privilége de prendre l'initiative auprès des Eglises réformées et qui a été souvent l'occasion de fructueuses collectes en sa faveur, n'a pu être célébrée en novembre 1870. Une seule Eglise, celle de Saint-Maixent, s'est souvenue de nous en ces temps douloureux : nous lui en exprimons notre vive reconnaissance. Sur la liste des trente-deux Eglises qui, en novembre 1871, nous ont envoyé le produit de leurs collectes, nous n'avons pu lire sans une profonde émotion le nom d'une Eglise d'Alsace, celle de Wesserling, fidèle à ses souvenirs, comme nous le serons toujours aux nôtres.

Nos Eglises comprendront mieux chaque jour, nous l'espérons, leur devoir de ne pas laisser périr par leur faute la mémoire de leurs fondateurs et des témoignages qu'elles ont rendus jadis à Dieu et à Jésus-Christ ; et le synode national des Eglises réformées, qui s'assemblera bientôt à Paris, aura sans doute à cœur de leur recommander cette œuvre historique à laquelle les anciens synodes attachaient à bon droit une si grande importance. Il ne faut pas que les protestants, si mal connus, si souvent calomniés, laissent à des plumes étrangères et parfois hostiles le soin d'écrire leur histoire. Il y aurait témérité à croire que ce seront toujours des écrivains tels que MM. Mignet et Michelet qui voudront bien, avec l'autorité qui leur appartient, raconter à la France dans des pages admirables l'établissement du calvinisme à Genève, ou mettre en une lumière éclatante la grande figure d'un Coligny. C'est à nous qu'est dévolue la tâche de montrer à notre pays, l'histoire à la

main, jusqu'où peuvent aller les souffrances d'un peuple, et comment il peut sortir avec honneur des situations les plus désespérées; c'est à nous de lui dire où il doit regarder pour être sauvé, et, tandis que des empiriques lui proposent de misérables recettes pour réparer ses ruines, c'est à nous de lui parler de la force qui vient d'en haut et de lui redire ce mot qui fortifia l'âme intrépide de Coligny, vaincu, blessé, presque mourant : « Si est-ce que Dieu est très-doux, très-patient et très-secourable ; » à nous enfin de prouver à notre chère patrie qu'elle n'a pas d'enfants qui l'aiment plus tendrement que nous, qu'elle n'en a pas qui lui soient plus dévoués, plus prêts à tout souffrir pour sa délivrance, à tout faire pour son salut.

SYNODE DE 1872

RÉSOLUTION DU 22 JUIN

M. le pasteur *Bastie*, modérateur, donne lecture d'une résolution qu'un certain nombre de membres du Synode proposent à l'adoption de l'assemblée.

M. de *Richemond* a la parole pour appuyer cette proposition. Il s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Nous avons été tous profondément émus en recevant les cordiales salutations des délégués des Eglises étrangères nées de la Réformation, et revendiquant leur commune origine, leur solidarité.

La cause de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français* n'a pas besoin d'avocats auprès du Synode. C'est la puissante voix des confesseurs, des martyrs, du Refuge ; c'est l'héroïsme chrétien des synodes du Désert qui se résume dans cette double affirmation : le relèvement moral de notre chère patrie sera produit par les fortes convictions chrétiennes et l'intensité de la vie religieuse. L'activité sanctifiée par la prière : *Oremus et laboremus!* tel est le cri que jetait le rédacteur du *Bulletin* dans la première livraison qui parut après nos désastres sous ce titre si vrai : Nos DEUILS. Nous sommes heureux d'exprimer publiquement notre reconnaissance aux membres du Comité de cette Société, et notamment à son Président, M. Fernand Schickler, à son Secrétaire, M. Jules Bonnet.

Avec la tradition constante de nos synodes, avec notre grand Bernard Palissy, tous nous applaudissons aux efforts des hommes éminents qui siégent sur tous les bancs de cette assemblée, et qui, après s'être unis, en 1859, pour célébrer d'un commun accord l'anniversaire de la consécration de la Réforme française par le Synode national réuni en 1559, à la lueur des bûchers, ont fait revivre les héros du protestantisme et les forçats pour la foi dans des pages émues et impérissables.

Les investigations savantes de MM. Haag, qui ont élevé cet immortel monument appelé la *France protestante,* ont reçu le plus honorable témoignage de l'unanimité des Eglises protestantes, dans cette souscription offerte par la gratitude du protestantisme aux auteurs du *Livre d'or* de la Réforme française.

La Société de l'Histoire du Protestantisme a entrepris la continuation de cette œuvre, et il suffit de nommer M. Henri Bordier pour constater avec quelle autorité ce beau travail sera terminé.

Les autres publications de la Société sont dans la mémoire de tous nos frères et dans les bibliothèques de toutes nos Eglises. Il serait superflu de les énumérer. Nous connaissons, tous, les doctes écrivains qui collaborent au *Bulletin historique,* et nous avons tous apprécié cette mine inépuisable de documents inédits réunis dans cette riche collection historique.

Toutes nos Eglises y retrouvent leurs annales; toutes nos familles y saluent avec respect la mémoire de leurs ancêtres; tous nos frères sont réchauffés et fortifiés par ces grands exemples et ces salutaires enseignements.

C'est l'affirmation du caractère chrétien de nos pères; c'est le témoignage de leur influence dans le monde; c'est à la fois une œuvre de réhabilitation et un hommage du cœur. C'est la grande voix du passé qui nous crie : « Soyez fidèles, soyez chrétiens! » C'est le levier qui a soulevé l'ancienne société : « l'Evangile et la liberté. » Mais pourquoi affaiblir ce puissant sentiment qui déborde de nos cœurs, en essayant une pâle et insuffisante traduction ?

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a été reconnue établissement d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870; elle a ouvert, place Vendôme, une bibliothèque que les incendies de la Commune ont respectée; elle tient haut et ferme le drapeau de la Réformation, à une heure solennelle entre toutes où le protestantisme doit s'affirmer aux yeux du monde, en face d'un catholicisme impuissant et d'un matérialisme envahissant.

Les soussignés ont donc l'honneur de proposer au Synode l'adoption de la proposition suivante :

Le Synode des Eglises réformées de France, réuni à Paris, s'inspirant des exemples de nos pères, qui, dans les anciens synodes, ont toujours encouragé « l'œuvre historique, » témoigne sa vive

sympathie à la Société de l'Histoire du Protestantisme français pour l'œuvre de restauration filiale qu'elle poursuit depuis vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie.

Signé : L. de Richemond, R. de Cazenove, P. Gaufrès, J. Couderc, E. Frossard, A. Viguié, etc.

En tout, 32 signatures.

M. *Cambefort* estime que ce témoignage tout platonique n'est pas suffisant, et demande que le Synode provoque des souscriptions en faveur de la Société.

Plusieurs voix : L'un n'empêchera pas l'autre !

M. le *modérateur* fait observer que le seul but des auteurs de la proposition était de donner à la Société de l'Histoire du Protestantisme un témoignage solennel de reconnaissance et de sympathie, et que l'expression de ce témoignage serait indubitablement fertile en conséquences pour l'avenir, et le développement de l'œuvre historique entreprise par la Société.

La résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

CIRCULAIRE

—

Paris, le 8 octobre 1872.

Le 22 juin dernier, les délégués au Synode général de Paris ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Le Synode des Eglises réformées de France, réuni à Paris, s'inspirant de l'exemple de nos pères, qui, dans les anciens Synodes, ont toujours encouragé « l'œuvre historique, » témoigne sa vive sympathie à la Société de l'Histoire du Protestantisme français pour l'œuvre filiale qu'elle poursuit depuis vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie. »

Ce vote est pour notre Société plus qu'un titre d'honneur. Il lui crée un devoir, l'obligation sacrée de remplir toujours mieux sa belle mission.

De grandes publications historiques, distinctes du *Bulletin*, d'utiles initiatives au profit de tous, sollicitent notre zèle. Nous en attendons les moyens de la libéralité de nos frères qui se préparent à célébrer la fête de la Réformation.

Que l'année ne s'achève pas sans inaugurer la réimpression d'un de ces recueils qui, comme la Chronique de Bèze et le Martyrologe de Crespin, sont la pierre angulaire de notre histoire. Que l'anniversaire tri-séculaire de la Saint-Barthélemy soit ainsi la date d'une activité plus large et plus féconde pour les membres de la Société vouée à ces pieux labeurs.

Au nom du Comité :

Le président : FERNAND SCHICKLER.
Le secrétaire : JULES BONNET.

———

1873

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a tenu sa vingtième séance annuelle le 29 avril, dans le temple de l'Oratoire, sous la présidence de M. le comte J. Delaborde. Autour des membres du Comité se groupaient les amis de l'œuvre, fidèles à leur vieille et toujours vive sympathie. Nous avons remarqué parmi eux MM. les pasteurs Matter, Martin-Paschoud, Dhombres, Zipperlen, Weber, Lods, Etienne Coquerel, Bénézech, Robineau, Appia, Roller, Maurice Vernes, etc. Après une prière de M. le pasteur Appia, M. le président a rappelé avec éloquence les travaux de la Société pendant l'exercice écoulé, le souvenir des amis qu'elle a perdus, les vastes explorations qui lui restent à faire dans le double intérêt de la science et de la vie chrétienne. Deux orateurs lui ont succédé. M. E. Sayous a retracé les destinées du protestantisme naissant dans une Eglise sœur de la nôtre, celle de Hongrie et de Transylvanie, et fait connaître des disciples de Calvin, des émules de Bèze, trop oubliés jusqu'ici parmi nous. M. M.-J. Gaufrès a esquissé ensuite le système d'instruction secondaire établi par Calvin à Genève en 1559, transplanté ensuite dans plus de trente colléges en France, et qui fleurit sous l'édit de Nantes pour succomber à la révocation.

A la fin de la séance, M. Roller a offert à la Société un portrait d'Aonio Paleario, et la séance s'est terminée par une prière de M. le pasteur Dhombres.

RAPPORT DE M. LE COMTE J. DELABORDE, VICE-PRÉSIDENT,

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Vous regretterez avec moi, j'en suis certain, l'absence de l'honorable président dont la parole, à la fois chaleureuse et précise, répand toujours sur des séances telles que celle-ci un intérêt particulier. L'autorité des lumineuses et utiles allocutions que, d'habitude, il vous adresse, découle de la plus pure des sources, d'un dévouement éclairé, persévérant, à l'œuvre qu'il poursuit en commun avec des collègues d'autant plus habitués à l'entourer d'estime et d'affection, qu'ils sont plus intimement initiés aux généreuses inspirations de son cœur et aux tendances élevées de son esprit. Si je n'écoutais que le sentiment qui m'anime, je me laisserais aller à vous parler de tout ce dont la Société de l'Histoire du Protestantisme français lui est redevable; mais je craindrais de blesser sa modestie. Je m'impose donc sur ce point un silence discret. Je me l'impose également en ce qui concerne les membres si éminemment recommandables de notre Comité. Qu'il me soit permis toutefois, alors qu'il s'agit de notre cher président et d'eux, de déclarer ici, qu'à l'honneur de siéger dans leurs rangs s'est constamment allié, pour moi, le privilége de constater l'étendue des services journellement rendus à l'histoire du protestantisme français par de sagaces investigations, par de saines vues critiques, par une science solide, et par des compositions non moins distinguées en la forme, que substantielles au fond.

D'un hommage que j'éprouvais le besoin de rendre à des hommes que j'honore, je passe à l'exposé de la situation de notre Société depuis la clôture de sa dernière assemblée générale.

Et d'abord, cette situation s'est trouvée singulièrement affermie par l'éclatant encouragement qui ressort de la résolution suivante, formulée à l'unanimité des voix, le 21 juin 1872, dans une réunion solennelle :

« Le Synode des Eglises réformées de France réuni à Paris, s'inspirant des exemples de nos pères qui, dans les anciens synodes,

ont toujours encouragé *l'œuvre historique,* témoigne sa vive sympathie à la Société de l'Histoire du Protestantisme français pour l'œuvre de restauration filiale qu'elle poursuit depuis vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie. »

Une si haute approbation nous émeut profondément. Elle imprime en quelque sorte une consécration nouvelle au culte des pieux souvenirs, que nous professons avec ardeur. Oui, c'est bien une œuvre de restauration filiale que nous avons entreprise. Plus est grand le respect qui s'y attache, plus nous sommes décidés à la poursuivre avec énergie, en suppliant Dieu de daigner faire reposer sa bénédiction sur nos humbles efforts.

De diverses parts nous ont été adressés des encouragements individuels auxquels nous attachons un grand prix ; et nous nous empressons d'exprimer ici notre sincère gratitude aux amis de notre œuvre qui, sous une forme ou sous une autre, nous sont venus en aide.

Hélas! la mort a maintenant mis un terme au concours sympathique de plusieurs de ces amis qui nous étaient chers à tant de titres.

Il en est un, M. Merle d'Aubigné, de qui une voix des plus autorisées parmi nous devait, Messieurs, vous entretenir dans cette séance même. Le digne et zélé secrétaire de notre Société, M. Jules Bonnet, avait revendiqué l'honneur de retracer à grands traits, dans l'une de ces notices qu'il sait si bien rédiger, les travaux de l'illustre historien de la Réformation. La maladie a tout à coup interrompu sa rédaction, et le retient loin de nous. Nous souffrons, ainsi que lui, d'une séparation qui, pour n'être que momentanée, n'en impose pas moins à ses nombreux amis une privation réelle. Nous appelons de nos vœux les plus chaleureux le rétablissement de sa santé et l'achèvement d'un travail dont la publication excitera, nous n'en doutons pas, un vif intérêt. Il est un titre d'honneur désormais inséparable de la mémoire de M. Merle d'Aubigné, et ce titre le voici : Sa piété s'est constamment attachée à mettre en relief une maxime qu'il importe plus que jamais de professer aux yeux du monde, en le conviant à s'y soumettre, et devant laquelle, lorsqu'on a le bonheur d'être devenu chrétien, on s'incline avec respect

et reconnaissance, à savoir : Que Dieu règne dans l'histoire. Honneur donc, oui, pour toujours honneur à l'écrivain d'élite qui a replacé l'histoire sur sa véritable base. De quelle dignité, en effet, n'est-elle pas empreinte, lorsque la foi chrétienne l'éclaire et la vivifie? et quel noble ministère n'accomplit-elle pas, lorsque, embrassant dans l'ensemble de ses aspirations et de ses tendances les générations qui se pressent à la surface de la terre, elle leur apprend à tourner leurs regards vers le ciel, où réside le juste et miséricordieux arbitre de leurs destinées!

La mort de M. Merle d'Aubigné avait été précédée par celle d'un homme d'Etat qui, dans le cours de sa longue carrière politique, avait noblement soutenu une cause sur la légitimité et le développement historique de laquelle insistent fréquemment les publications de notre Société, en d'autres termes, la grande cause de la liberté religieuse : j'ai nommé M. le comte Pelet de la Lozère. Nous avons perdu en sa personne un correspondant qui, du fond de sa retraite, nous prouvait, par d'intéressantes communications, le cas qu'il faisait de nos travaux, et qui a naguère bienveillamment doté notre Bibliothèque de divers ouvrages tirés de la sienne. Dans une publication récente (1), due à une touchante initiative, se révèle sous son vrai jour, et tel que nous l'avons connu, l'homme de foi et de devoir, le penseur sérieux, dont la mémoire demeurera en vénération parmi nous.

Il y a un an, dans cette enceinte, un chrétien dont le cœur aimant et l'esprit pratique appréciaient judicieusement ce qui est vrai, simple et bon, disait, en parlant de la Société de l'Histoire du Protestantisme français : « Il faut aimer cette Société parce qu'elle prêche très-bien, en retraçant de grands exemples. » L'homme excellent qui, ici comme partout ailleurs, enseignait l'amour d'autrui, parce qu'il savait lui-même aimer dans l'acception évangélique de ce mot, était M. le pasteur Vallette. Quel ami cordial et fidèle n'avons-nous pas perdu en lui! Nous accueillons avec émotion la fraternelle exhortation que je viens de rappeler comme un précieux legs en faveur de notre œuvre.

Ainsi que l'annonçait, il y a quelques jours, le *Bulletin* de notre Société, « le mois dernier a été marqué pour elle par un double

(1) *Le comte Pelet de la Lozère. — Pensées morales et politiques*, précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits, par E. Dhombres, 1 vol. in-8. Paris, 1873.

deuil. Elle a perdu, le 7 mars, un de ses membres les plus anciens et les plus fidèles, dont le nom était comme synonyme de sagesse, d'intégrité et d'honneur, M. le baron Gustave Fornier de Clausonne, ancien membre du consistoire de Nîmes, président honoraire à la cour d'appel. »

Le 28 du même mois, succombait à Paris un autre ami dévoué de notre Société, M. Labouchère, dont le nom a aussi sa synonymie, celle de la véritable bonté de cœur alliée à l'aménité d'esprit, ainsi qu'au culte du vrai, du bon et du beau, dans le triple domaine du sentiment, de la pensée et de l'art. A ne parler que de celui-ci, rappelons que sa mission n'est jamais plus belle que lorsqu'elle s'applique à la religion chrétienne et à son histoire. M. Labouchère en était fortement convaincu, et il a su, grâce à la réalité d'un talent dans l'expression duquel la dignité s'unit à la délicatesse, traduire, dans divers tableaux consacrés à la glorification de la Réforme, les sentiments élevés dont il était animé. Les scènes vivifiées par son habile pinceau demeureront comme autant de pages mémorables de cette noble histoire, qu'ainsi que nous il chérissait, et au développement de laquelle il se plaisait à concourir, non-seulement en artiste, mais encore en archéologue. De là les utiles communications, qu'à ce titre, il adressait à notre Société. Sa libéralité pour elle était étendue; elle datait de loin et s'est accrue à la dernière heure : il lui a légué tous ceux des livres de sa bibliothèque qui concernent le protestantisme.

Permettez-moi de vous parler maintenant de notre *Bulletin historique et littéraire*. A peine ai-je besoin d'énoncer que nous nous attachons avec un soin constant à ce qu'il justifie cette double qualification. S'il y a, d'une part, utilité manifeste à insérer dans ce recueil, comme dans un fidèle répertoire, des documents inédits et originaux, tirés de sources diverses, souvent distantes les unes des autres, et d'agglomérer ainsi de nouveaux matériaux destinés à entrer dans la structure du vaste monument à ériger, que nos descendants décoreront un jour du nom d'histoire complète du protestantisme français; il importe également, d'autre part, de projeter, par voie de commentaire ou de discussion, la lumière sur quelques-uns de ces documents, de les rapprocher de pièces et de faits déjà connus, de faire jaillir de la combinaison des uns avec les autres un portrait, une biographie, un récit, où l'étude, soit analytique, soit

synthétique d'un sujet historique quelconque, lié aux annales de notre Réformation; en un mot, de répandre, à l'aide d'une juxtaposition efficace, la vie et le mouvement, en regard d'une simple coordination de textes inédits, qui perdrait peut-être quelque peu de l'intérêt dont elle est digne, si elle demeurait isolée.

Une main toujours active, soit qu'il s'agisse de satisfaire aux exigences incessantes d'une correspondance étendue, soit qu'il y ait lieu de tracer une notice, un compte rendu, ou l'une des meilleures études historiques, règle, avec le concours d'une commission de rédaction, la marche de notre *Bulletin*. Signaler cette main, d'étroite et douce association, que nous aimons à serrer, c'est, par cela même, acquitter une dette de reconnaissance envers le dévoué secrétaire de notre Société, M. Jules Bonnet.

Nous avons à remercier aussi ceux de nos correspondants qui, cette année encore, ont bien voulu nous adresser pour le *Bulletin* des documents ou des études que nous avons été heureux d'y insérer.

La place réservée aux questions et réponses a été plus d'une fois utilisée. Il en a été de même de celles qu'ont occupées la correspondance, les communications diverses et les comptes rendus bibliographiques.

Laissez-moi, Messieurs, faire appel à votre bienveillance, et vous prier de propager activement la lecture de notre *Bulletin;* nous le croyons digne d'une telle faveur et nous pressentons que vous voudrez bien la lui accorder.

Notre Bibliothèque, qui a déjà rendu de réels services, est appelée à en rendre de plus grands encore. Tout en étant, certes, bien loin, en ce temps de petits commencements, d'affecter les larges proportions d'une institution de premier ordre, elle n'en est pas moins, quant à son organisation et à son fonctionnement, douée dès à présent d'une vitalité qui, sous l'influence de l'intérêt général qu'elle a éveillé et qui se soutient, nous autorise à présager pour elle un heureux développement. Sans rien perdre de la modestie qui lui sied et qui, en chaque chose d'ailleurs, est toujours de bon goût, elle se divise, ainsi que la première de nos grandes bibliothèques publiques, en cinq départements distincts, savoir : 1° des imprimés, 2° des manuscrits, 3° des estampes, 4° des médailles, 5° des cartes et plans.

De ces départements, un seul jusqu'à présent, celui des imprimés, a acquis une consistance véritable, qui tend de jour en jour à s'accroître, grâce aux dons généreux de divers amis de notre Société.

Parmi les plus récents, et les plus importants de ces dons, j'en citerai un qui émane de notre honorable président, celui de la collection des réformateurs espagnols, devenue très-rare quoique moderne, et le don par le ministère de l'instruction publique de la collection du *Dictionnaire topographique et Répertoire archéologique* des départements. Ce don provenant d'un ministère français avait été devancé naguère par celui que nous avait adressé le gouvernement anglais, de la première partie d'une magnifique collection intitulée : *Calendar of state papers,* dont la série, dite *foreign affairs,* contient une foule de documents précieux pour l'histoire de la Réformation française au seizième siècle.

De leur côté, MM. Bordier et Vernes d'Arlandes ont bien voulu, chacun par le versement d'une somme de 250 francs, aider notre Société à acquérir le fonds Sainte-Beuve, relatif à Port-Royal.

Nous avons reçu aussi de M. Lesens, de Rouen, de nombreux dons de livres.

Tandis que notre Bibliothèque s'accroissait, deux bibliothèques publiques venaient d'être détruites, l'une à Saintes, l'autre à Strasbourg. Animés du désir de les reconstituer, au moins en partie, leurs anciens administrateurs ont adressé en France de pressants appels à la sympathie des institutions et des personnes qui pourraient les pourvoir de livres. Nous nous sommes fait un devoir de répondre à ces appels par l'envoi d'un certain nombre de volumes, tant à Saintes, en mémoire de Bernard de Palissy, qu'à Strasbourg, par reconnaissance pour la généreuse hospitalité accordée, il y a trois siècles, à l'une des premières Eglises de la Réformation française, et par amour pour l'admirable cité, au nom de laquelle, comme à celui de la noble Alsace, demeure indissolublement attachée la pensée grandiose du plus pur, du plus inébranlable patriotisme. Une barbarie, grossièrement affublée du manteau de la religion, méthodique dans son expansion farouche, et froidement calculatrice jusque dans l'effusion du sang et les ravages de l'incendie, a sciemment anéanti, avec la bibliothèque de Strasbourg, d'inappréciables trésors historiques : nous ne le savons que trop; mais ce

que nous savons aussi, c'est qu'il est deux choses essentiellement indélébiles, sur lesquelles planent la justice et la miséricorde suprêmes : le cœur humain et l'histoire. Ce que nous savons encore, et ce que nous proclamons avec une sainte émotion, c'est que Strasbourg et l'Alsace, par la dignité et la fermeté morales que le Dieu de l'Evangile leur a mises au cœur, ajoutent en ce moment une magnifique page à l'histoire du protestantisme français, de celui que vous qualifierez avec nous, Messieurs, de véritable protestantisme, parce qu'il ne relève que de Dieu ; à la différence de je ne sais quel protestantisme dégénéré, que certains adeptes d'outre-Rhin ont abaissé naguère au niveau de leurs passions hostiles.

Je reviens à notre Bibliothèque.

Le département des manuscrits n'est encore qu'à l'état de formation : toutefois ses débuts sont encourageants. Il s'est accru, cette année, de divers documents que nous ont envoyés M. le pasteur Puyroche, de Lyon, et M. Chatoney, de Rochefort.

Nous avons acquis pour ce même département plusieurs pièces provenant de la collection de M. Luzac, à Amsterdam, entre autres l'autobiographie de Pierre Dumoulin, un volume inédit de pensées de Jurieu, le texte d'une discipline ecclésiastique, et des lettres autographes de Duplessis-Mornay, de Rohan, de Catherine de Bourbon, de Court de Gébelin, etc., etc. Presque toutes ces pièces ont eu pour premier possesseur M. le pasteur Marron.

A nos manuscrits s'ajouteront bientôt, en copies, de nombreuses lettres des Basnage, que M. Lesens veut bien s'occuper, à Rouen, de faire transcrire pour nous.

En outre, nous tenons de M. Lombard, en *fac-simile,* une reproduction des lettres d'Isabeau Menet.

Le département des estampes possède déjà, en portraits et en sujets divers, des pièces d'une certaine importance. A ces pièces sont récemment venues s'ajouter celles que lui ont données M. le comte de Clervaux et MM. Frossard et Rossignol.

Le fonds du département des médailles tend à s'accroître. M. le comte de Clervaux a récemment contribué à l'augmentation de la collection de méreaux.

Le département des cartes et plans, moins favorisé que les autres jusqu'à ce jour, est appelé, nous le pressentons, à se concilier un bienveillant intérêt. Il s'agit de voir se ranger peu à peu, dans ses

cadres, non-seulement les documents topographiques applicables, soit à l'ensemble des Eglises protestantes de notre patrie, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, soit à telle ou telle de ces Eglises en particulier, mais aussi les documents de même nature qui concernent les nombreuses parties de notre territoire, et même parfois des territoires étrangers, sur lesquelles se sont accomplis des faits appartenant, ici, à l'histoire générale du protestantisme français, là, à la biographie de certains personnages, à leurs possessions territoriales, à leurs résidences, à leurs entreprises, à leurs voyages, à leurs missions; ailleurs, à des fondations, à des institutions, à des établissements de divers genres. Il existe, à ces points de vue distincts, et à quelques autres encore, une incontestable abondance de matériaux disséminés, qu'il est essentiel de réunir et de classer. Leur coordination sera d'une haute utilité : vous en demeurerez convaincus, ainsi que nous, Messieurs; et nous vous prions, comme nous prions tous les amis de notre œuvre, de nous venir en aide sur ce point de même que sur tant d'autres.

De ces autres points, il en est un que j'effleurerai en passant : celui de l'extrême exiguïté des ressources financières de notre Société. Elles se limitent aux seuls éléments suivants : 1° une somme qui n'atteint même pas deux mille francs, provenant de collectes faites dans les Eglises; 2° une somme quelque peu supérieure à ce chiffre, collectée à domicile; 3° le modeste produit des abonnements au *Bulletin*. Les charges qui grèvent notre Société excèdent de beaucoup ses ressources; et pourtant elle ne désespère pas de l'avenir, car elle compte sur un redoublement de sympathie de la part des amis et correspondants, à la générosité desquels elle fait appel en ce moment. Je n'ajouterai rien à cet égard.

J'ai hâte d'arriver à certains faits qui s'appuient sur une forte initiative prise par notre Société.

De ce nombre est la pieuse fête de la Réformation, qui a été célébrée cette année, de même que les précédentes, dans nos Eglises, et que l'Eglise de Genève vient de recommander aux Eglises de Suisse.

De ce nombre encore est la mise au concours d'un sujet que nous désirons voir traité avec l'ampleur qu'il exige naturellement : *Théodore de Bèze considéré dans sa vie et ses écrits.* Prorogé une première fois, ce concours l'est encore jusqu'à l'échéance du 31 décembre

prochain, à raison de l'importance exceptionnelle du sujet, que doivent embrasser de patientes recherches, suivies de sérieuses méditations.

Il est une grave question, depuis longtemps soulevée parmi nous, que nous n'avons cessé de suivre avec sollicitude : celle du *Supplément de la France protestante.* Cette question, mûrement approfondie, vient d'entrer dans une phase nouvelle, grâce surtout au dévouement et à la persévérance de celui de nos honorables collègues qui, au double titre d'homme de cœur et de savant, s'est résolûment identifié avec l'œuvre capitale qu'il s'agit d'aborder et de conduire à bonne fin. Amour du vrai, sympathie chaleureuse, volonté énergique, érudition, perspicacité, nobles labeurs : rien de sa part ne fera défaut, car je sais de qui je parle. Que notre cher et très-honoré collègue, M. Bordier, me permette donc de lui adresser ici, tant au nom de notre Société, qu'au nom des protestants de France, l'expression d'une sincère gratitude.

Par ses soins s'est dernièrement formé, en vue du vaste travail complémentaire à entreprendre, un comité dont la présidence lui a été, comme elle devait l'être, décernée par acclamation. Ce comité a pour vice-présidents MM. Raoul de Cazenove et le baron de Portal, pour secrétaires MM. Alfred Franklin et William Jackson, pour trésorier M. Alfred André, pour archiviste M. William Martin. Il ne m'appartient pas, Messieurs, de vous entretenir de ses délibérations. A lui seul sont réservés le droit et le soin de se mettre directement en communication avec le public, par la voie qu'il jugera convenable d'adopter, et de porter à sa connaissance les décisions qu'il a prises : je me bornerai à énoncer qu'elles sont tout à la fois graves et larges.

L'œuvre soit de supplément proprement dit, soit de refonte générale, à laquelle le nouveau comité va se livrer, œuvre essentiellement biographique, loin de se détacher du domaine de l'histoire du protestantisme français, aura au contraire pour effet direct d'en vivifier fréquemment les principaux aspects. A cet égard, je prendrai la liberté d'insister un instant sur l'extrême importance que nous devons tous assigner aux travaux de biographie protestante, vraiment dignes de ce nom.

Quiconque a sérieusement à cœur de retracer la vie de telle ou telle personnalité, célèbre ou non, de notre protestantisme, doit

creuser le terrain des recherches à une tout autre profondeur qu'à celle des livres ; il lui faut, de toute nécessité, pénétrer la couche compacte et parfois résistante des manuscrits, en extraire patiemment les matériaux, trop souvent négligés, que leur poussière recouvre, les rapprocher les uns des autres, et faire surgir de leur contact la lumière et la vie ; à un tel labeur, consciencieusement accompli, correspondront toujours de salutaires résultats. Mais combien sont rares encore les cœurs et les esprits qui se consacrent à ce pieux labeur ! et pourtant, quel pressant devoir que celui de mettre en relief tant de nobles et pures existences, qu'une incurie répréhensible laisse plongées dans un oubli immérité ? Ces grands hommes, en qui nous saluons les plus fermes représentants du protestantisme français, alors que nous nous attachons, de préférence, à certains côtés de leur vie publique, les avons-nous jamais contemplés de près ? les connaissons-nous donc tout entiers ? les connaissons-nous surtout dans leur vie privée ? Et ces dignes compagnes sur lesquelles ils s'appuyaient, ces femmes admirables, dont le cœur recélait des trésors de tendresse, d'abnégation, de bonté, d'héroïque énergie, les connaissons-nous, elles aussi, comme chrétiennes, comme épouses, comme mères ? Sommes-nous initiés aux scènes de piété, d'affection, de dévouement, dont tant de foyers domestiques furent les témoins ? Avons-nous, en pénétrant jusque dans les rangs les plus humbles de la société protestante d'autrefois, étudié, çà et là, la simplicité, la droiture des caractères, l'élévation des sentiments, les habitudes laborieuses, la pureté des mœurs, au sein d'une foule de familles ? Avons-nous enfin étudié la condition de l'enfance parmi les protestants, son éducation, la direction religieuse qui lui fut imprimée, et les fruits remarquables qu'elle porta, notamment sous le coup d'incessantes et monstrueuses persécutions venues du dehors ? Non, nous n'avons encore rien fait de tout cela comme nous le devons faire. Eh bien ! Messieurs, après avoir confessé nos torts, cherchons à les réparer.

Ce que je dis de la biographie, je l'applique aux diverses branches de l'histoire de notre protestantisme. Ennemi des exagérations, je crois demeurer dans les limites de la vérité et des possibilités pratiques, en affirmant que toute personne douée de quelques lumières et animée d'une franche volonté peut, de loin comme de près, indirectement comme directement, concourir, dans une cer-

taine mesure, au développement de cette histoire si belle, si conde en hauts enseignements. Aimons-la d'une affection filiale, cette vénérable histoire de nos pères; entourons-la de nos hommages, de notre sollicitude ; sachons en reproduire les aspects touchants, en faire briller les splendeurs, et la mettre ainsi en complète évidence ! Je n'ajoute qu'un seul mot: héritiers d'un passé glorieux, demeurons convaincus qu'en évoquer le souvenir, c'est servir, sur notre terre de France, la grande, l'impérissable cause de la dignité morale, de la famille, de la civilisation et du patriotisme, parce que c'est, avant tout, servir sous le regard et par la bonté de Dieu, la cause de son saint Evangile.

LISTE DES DONATEURS

COLLECTE DE 1870

Donateur	Fr.	c.
Allard (Mlle)	10	»
Allibert (M.)	20	»
André (M. et Mme Alfred)	40	»
André (Edouard)	10	»
Anonyme	5	»
Anonyme	10	»
Anonyme	10	»
Bartholony (M.)	20	»
Belleroche (E.)	15	»
Bérard (M. et Mme Ed.)	10	»
Bidermann (J.)	5	»
Billy (E. de)	10	»
Bonnet (Jules)	20	»
Bordier (Henri)	20	»
Borel (M. et Mme Ed.)	100	»
B. de M. (Mme)	100	»
Boulart (Mme D.)	5	»
Broca (Mme P.)	10	»
Brolemann (M. et Mme G.)	20	»
Brun (Mme)	5	»
Bussierre (baron et baronne Edmond de)	20	»
Bussierre (Léon de)	10	»
Carenou (A.)	10	»
Cazenove (Raoul de)	25	»
Chabaud-la-Tour (général baron de)	10	»
Champlouis (baronne de)	10	»
Chatoney (M.)	10	»
Clamageran (J.-J.)	20	»
Claparède (Th.)	63	»
Clermont (Othon de)	20	»
Coquerel (Athanase)	20	»
Coquerel (Etienne)	5	»
Cottier (M. et Mme Maurice)	60	»
Crosnier de Varigny (Mme)	5	»
Cuvier (Fréd.)	10	»
Davillier (Mlle)	10	»
Delaborde (comte J.)	20	»
Delessert (Mme Fr.)	30	»
Démarest (M.)	5	»
Dollfus (Mme A.)	20	»
Dollfus (Camille)	10	»
Dorian (M.)	10	»
Dubochet (V.)	20	»
Durand-Dassier (M.)	20	»
Duval (M. et Mme F.-R.)	20	»
Fabre (Charles)	20	»
Fauquet-Lemaître (Mme)	10	»
Favre (M. et Mme Edmond)	40	»
Feray (Mme Arthur)	10	»
Feuchère (baronne de)	10	»
Fould (Mme Edouard)	20	»
Francillon-Rouville (M.)	10	»
Franklin (Alfred)	20	»
Froment (M.)	20	»
Frossard (Ch.-L.)	20	»
Fuchs (M. et Mme E.)	10	»
Garrisson (Mme C.)	5	»
Gaufrès (M.-J.)	10	»
Gautier (J.)	10	»
Glaenzer (M.)	10	»
Goffard (Mme)	10	»
Gros (Aimé)	10	»
Guizot (François)	20	»
Guizot (Guillaume)	20	»
Harlé (M.)	5	»
Hauguet (A.)	20	»

Heidsieck (Mme).	500	»
Hentsch, Lutscher et Ce. .	20	»
Honegger (M. et Mme). . .	10	»
Hottinguer (Mme). . . .	10	»
Jackson (Mme).	20	»
Jackson (M.).	20	»
Jacob (Mlle).	5	»
Jameson (C.).	10	»
Jaucourt (comte de) . . .	20	»
Jaucourt (marquise de) . .	20	»
Johnston (Mme).	40	»
Kieffer (Eug.).	5	»
Kœchlin (Mme André). . .	60	»
Labouchère (P.-A.). . . .	20	»
Lagorce (comtesse). . . .	7	»
La Valette (comte de). . .	20	»
Legrand (Ernest)	10	»
Lemaître (Mme Ernest) . .	10	»
Leo (A.).	5	»
Leuba (L.-Aug.). . . .	20	»
Levesque (Charles). . . .	10	»
Lugol (Edouard).	20	»
Mallet (Mme Arthur). . .	10	»
Mallet (Mme Charles). . .	10	»
Mallet (Horace).	5	»
Mallet (Mlle).	10	»
Mallet (M. Edmond). . .	20	»
Mandrot (M. et Mme G.). .	40	»
Mannberguer (Mme) . . .	5	»
Marjolin-Scheffer (Mme). .	10	»
Marjolin-Scheffer (Mme). .	10	»
Martin (William). . . .	100	»
Martin-Paschoud (M.). . .	10	»
Massieu de Clerval (Mme).	5	»
Mayniel (Mme E.). . . .	5	»
Meyrueis (Charles). . . .	20	»
Monod (Dr).	20	»
Monod (M. et Mme V.). .	20	»
Montandon (A.-L.). . . .	10	»
Montandon (F.).	10	»
Nadaillac (comtesse de). .	10	»
Neuflize (baronne de). . .	10	»
Oberkampff (E.).	25	»
Oppermann (L.).	20	»
Paradis (M.).	20	»
Parrot (Henri)	20	»
Paumier (Henry)	10	»
Paur (Louis).	7	50
Pelet de la Lozère (Cte). .	10	»
Pourtalès (M. et Mme Aug. de)	10	»
Pourtalès (comte et comtesse Edmond de) . . .	20	»
Pourtalès (comte Robert de)	20	»
Priestley (M.)	5	»
Roger (baron)	20	»
Roger (comtesse)	10	»
Rougemont (Mme de). . .	10	»
Rouville (M.).	10	»
Roy (M. et Mme G.) . . .	20	»
Say (Léon)	20	»
Sayous (Edouard). . . .	10	»
Schickler (Mme).	100	»
Schickler (Arthur). . . .	60	»
Schickler (Fernand) . . .	300	»
Schneider (Mme).	10	»
Seydoux (Mme).	20	»
Seynes (M. et Mme J. de).	25	»
Taillefer (Mme).	10	»
Thuret (Mme H.)	20	»
Torras (A.-L.).	100	
Triqueti (baron de). . . .	10	»
Vernes (Félix)	30	»
Vernes (Th.).	20	»
Vincens Saint - Laurent (Mlle).	5	»
Vivier (comtesse du) . . .	10	»
Waddington (Ch.).	10	»

Walbaum (F.). . . . . 20 »
Wilson (D.). . . . . . 5 »
Witt (Cornélis de). . . . 10 »

COLLECTE DE 1871

Combet (L.). 7 50
Hermann-Vivarez. . . . 10 »
Johnston (Mme) . . . . . 40 »
Meynardie (M). . . . . 10 »
Parrot (Mme Henri). . . . 20 »
Sers (M.). . . . . 10 »
Schickler (Fernand) . . . 300 »

COLLECTE DE 1872

Abric-Encontre (M.). . . 5 »
Allard (Mlle). . . . . . 10 »
Allibert (Mme P.). . . . 10 »
André (M. et Mme Alfred). 40 »
André (Edouard) . . . . 20 »
Anonyme. . . . . 10 »
Anonyme américain. . . 500 »

Bartholony (M.). . . . . 20 »
Bidermann (M.). . . . . 5 »
Billy (Ch. de) . . . . . 20 »
Bonnet (Jules). . . . . 20 »
Bordier (Henri). . . . . 20 »
Bordier (Henri), don exceptionnel pour 1872 . . . 500 »
Bordier (Henri), don à la Bibliothèque. . . . . 250 »
Bordier (Léon). . . . . 5 »
Borel (M. et Mme Ed.). . . 100 »
B. de M. (Mme). . . . . 100 »
Broca (Mme P.). . . . . 10 »
Brolemann (M. et Mme G.). 10 »
Brun (Mme). . . . . . . 5 »
Bussierre (Léon de) . . . 10 »

Carénou (A.). . . . . . 5 »
Chabaud-la-Tour (général baron de). . . . . . 10 »
Champlouis (baronne de). . 10 »
Chatoney (M.) . . . . . 10 »
Clamageran (J.-J.). . . . 20 »
Clermont (Othon de). . . 20 »
Clervaux (J. de). . . . . 5 »
Coquerel (Athanase). . . 20 »
Coquerel (Athanase), don exceptionnel pour 1872. . 300 »
Coquerel (Etienne). . . . 5 »
Cottier (M.). . . . . . 40 »
Crosnier de Varigny (Mme). 10 »

Delaborde (comte J.). . . 50 »
Delessert (Mme Fr.) . . . 30 »
Démarest (Mme) . . . . 5 »
Dupré de Pomarède (L.). . 5 »
Durand-Dassier (E.) . . . 20 »
Duval (M. et Mme F.-R.). . 20 »

Fabre (Charles). . . . . 20 »
Fauquet (Mlle) . . . . . 50 »
Fauquet-Lemaître (Mme). . 10 »
Feray (Mme Arthur) . . . 10 »
Francillon-Rouville (Mme). 10 »

Franklin (Alfred). . . . 20 »
Franklin (Alf.), don exceptionnel pour 1872 . . . 300 »
Frossard (M. Ch.-L.). . . 50 »

Garrisson (Mme). . . . . . 5 »
Gaufrès (M.-J.) . . . . . 10 »
Glaenzer (M.) . . . . 10 »
Guillot (M.). . . . . . . 15 »
Guizot (François). . . . 20 »
Guizot (Guillaume). . . . 20 »

Harlé (Henri) . . . . . . 5 »
Honegger (M. et Mme) . . 10 »

Jackson (Mme). . . . . . 20 »
Jameson (C.). . . . . . . 10 »
Jameson (Mme C.). . . . 10 »
Jaucourt (marquise de) . . 20 »
Johnston (Mme). . . . . . 40 »

Kieffer (M.). . . . . . . 5 »
Kœcklin (André) . . . . 20 »

Labouchère (P.-A.). . . . 20 »
Leuba (L.-Aug.) . . . . 20 »
Lugol (Ed.). . . . . . . 20 »

Mallet (Mlle A.). . . . . . 10 »
Mallet (Mme Arthur). . . 10 »
Mandrot (Mme). . . . . 40 »
Mannberguer (Mme) . . . 5 »
Martin (William). . . . . 100 »
Martin (William), don à la Bibliothèque. . . . 100 »
Martin (William), don exceptionnel pour 1872. . 500 »
Martin-Paschoud (J.). . . 10 »
Monod (Dr). . . . . . . 20 »
Monod (Th.). . . . . . . 3 »
Montandon (A.-L.). . . . 10 »
Montandon (F.). . . . . . 20 »

Nadaillac (comtesse de). . 10 »

Parrot (Mme Henri). . . . 20 »
Paumier (Henry) . . . . 10 »
Paur (Louis). 7 50
Peyrusset (Alfred). . . . 10 »
Pourtalès (Mme Aug. de) . 10 »
Pourtalès (comte et comtesse Ed. de). . . . . 20 »
Pourtalès (comte R. de). . 20 »
Priestley (M.) . . . . . . 5 »

Roger (le baron). . . . . 20 »
Roger (la comtesse) . . . 20 »
Rossignol (Ferdinand) . . 10 »
Rouville (M.). . . . . . . 10 »

Say (Léon) . . . . 20 »
Sayous (Edouard). . . . 10 »
Schaller (M.). . . . . . . 5 »
Schickler (baronne). . . . 100 »
Schickler (Arthur). . . . 60 »
Schickler (Fernand) . . . 300 »
Schickler (Fernand), don exceptionnel pour 1872. 2,000 »
Schmidt (M.). . . . . 25 »
Seynes (M. et Mme J. de) . 25 »
Strœhlin (E.) . . . . . . 20 »

Taillefer (Mme). . . . . . 10 »
Triqueti (baron de). . . . 10 »

Vernes (Félix). . . . . 30 »
Vernes (L.), don à la Bibliothèque. . . . . 250 »
Vernes d'Arlande (M. Th.). 40 »
Vincens Saint-Laurent (Mlle). . . . . 5 »

Vivier (comtesse du). . . 10 »
Waddington (Ch.). . . . 20 »

COLLECTE DE 1873

Abric-Encontre (M.)	5 »
Allard (Mlle)	20 »
Allibert (Mme P.)	10 »
André (Alfred)	100 »
André (Edouard)	10 »
Anonyme américain	400 »
Audeoud et Ce	20 »
Bartholony	20 »
Bérard (Edm.)	10 »
Bidermann (M.)	5 »
Billy (Ch. de)	20 »
Bonnet (Jules)	20 »
Bordier (Henri)	20 »
Bordier (L.)	5 »
Borel (M. et Mme Ed.)	100 »
B. de M. (Mme)	100 »
Broca (Mme P.)	10 »
Brolemann (M. et Mme G.)	10 »
Brun (Mme)	5 »
Bussierre (baron et baronne Edmond de)	20 »
Bussierre (Léon de)	10 »
Carénou (A.)	5 »
Chabaud-la-Tour (général baron de)	10 »
Chatoney (M.)	10 »
Clamageran (J.-J.)	20 »
Clermont (Othon de)	20 »
Coquerel (Athanase)	20 »
Coquerel (Etienne)	5 »
Cottier (Mme Maurice)	50 »
Crosnier de Varigny (Mme)	5 »
Cuvier (Fr.)	10 »
Delaborde (comte J.)	50 »
Delessert (Mme F.)	30 »
Dubochet (M.)	20 »
Durand-Dassier (E.)	20 »
Duval (M. et Mme F.-R.)	20 »
Fabre (Charles)	20 »
Fauquet (Mlle)	50 »
Fauquet-Lemaître (Mme)	10 »
Francillon (M.)	5 »
Francillon-Rouville	10 »
Franklin (Alfred)	20 »
Froment (A.)	20 »
Frossard (Ch.-L.)	50 »
Gaufrès (M.-J.)	20 »
Glaenzer (P.)	10 »
Guizot (François)	20 »
Guizot (Guillaume)	20 »
H. (R.)	10 »
Harlé (Henri)	5 »
Hentsch, Lutscher et Ce	20 »
Honegger (M. et Mme)	10 »
Hottinguer (Mme)	10 »
Jackson (Mme)	20 »
Jackson (W.)	20 »
Jameson (C.)	10 »
Jaucourt (Mme de)	20 »
Jaucourt (comte de)	20 »
Kieffer (Mme)	5 »
Labouchère (M. et Mme P.-A.)	40 »
Lailler (M.)	5 »
La Valette (comte de)	10 »
Legrand (A.-E.)	10 »
Leuba (L.-Aug.)	20 »
Levesque (Ch.)	10 »
Lugol (Edouard)	20 »
Mallet (Mlle)	10 »
Mallet (M. et Mme Arthur)	10 »
Mallet (Mme Ch.)	10 »
Mallet (M. Edmond)	20 »

Mallet (Horace).	5	»
Mandrot (Mme G.). . . .	40	»
Mannberguer (Mme) . . .	5	»
Marjolin-Scheffer (Mme). .	10	»
Martin (William). . . .	100	»
Massieu de Clerval (Mme). .	10	»
Meyrueis (Ch.).	10	»
Mirabaud (H.)	20	»
Monod (Dr).	20	»
Montandon (A.-L.). . . .	10	»
Montandon (F.).	20	»
Neuflize (baronne de). . .	20	»
Oberkampf (Mme la bar.).	10	»
Paradis (Mme)	10	»
Parrot (Mme H.).	30	»
Paumier (Henry)	20	»
Paur (L.).	7	50
Peyrusset (Alfred). . . .	5	»
Portal (M. le baron de) . .	20	»
Pourtalès (Mme Aug. de). .	5	»
Pourtalès (R. de). . . .	20	»
Priestley (M.)	5	»
Roger (baron)	20	»
Roger (Mme la comtesse). .	10	»
Rossignol (Ferdinand). . .	10	»
Rouville (M.).	10	»
Roy (G.).	20	»
Say (Mme Léon).	20	»
Sayous (Édouard). . . .	20	»
Schickler (baronne de). . .	100	»
Schickler (Arthur). . . .	60	»
Schickler (Fernand) . . .	300	»
Schneider (Mme).	10	»
Seydoux (Mme).	10	»
Seynes (M. et Mme de) . .	25	»
Taillefer (Mme).	10	»
Thuret (Mme).	20	»
Triqueti (baron de). . . .	10	»
Vernes (Félix)	30	»
Vernes d'Arlande (Th.). .	40	»
Vincens Saint-Laurent (Mlle).	5	»
Vivier (comtesse du). . .	10	»
Waddington (Ch.). . . .	10	»
Waddington (W.). . . .	20	»
Witt (M. et Mme C. de). .	5	»

DONS PROVENANT DES COLLECTES RECUEILLIES LE JOUR DE LA FÊTE DE LA REFORMATION

ANNÉE 1869

Eglise d'Aix.	15	»
— d'Alais.	71	65
— d'Anduze.	24	15
— d'Aulas.	3	50
— d'Avèze.	41	50
— de Bayonne. . . .	15	»
— de Bédarieux. . . .	12	50
— de Caveirac	30	»
— de Chalancon. . . .	9	»
— de Cazilhac.	6	»
Eglise de Cette	52	40
— de Clairac.	50	»
— de Cros.	25	»
— de Fontainebleau. . .	10	»
— de Ganges.	24	»
— d'Inchy.	9	20
— de La Beaume . . .	10	»
— de La Calmette. . .	16	»
— de La Grand'Combe. .	20	»
— de Livron.	20	»

Eglise de Lunel	12	»
— de Lusignan	12	60
— de Mauguio	16	50
— de Mauvezin	25	»
— de Mazamet	30	»
— de Metz	50	20
— de Montauban	50	»
— de Montmeyran	30	»
— de Montpellier	67	10
— de Nantes	26	»
— de Neuilly	35	»
— de Nîmes	350	»
— de Niort	21	30
— de Paris :		
asile Lambrechts	15	»
chapelle du Nord	50	30
salle Saint-André	54	10
chapelle du Luxembourg	46	»
— de Pont-sur-Lussan	25	»
— de Pont-de-Montvert	40	»
Eglise de Réalmont	25	»
— de Rouen	108	25
— de Royan	20	75
— de Saint-Antonin	20	»
— de Saint-Chaptes	13	15
— de Saint-Geniès	18	05
— de Saint-Germain-de-Calberte	13	40
— de Saint-Hippolyte	85	»
— de Saint-Jean-du-Gard	20	»
— de Saint-Julien-en-Quint	5	»
— de Saint-Maixent	20	»
— de Saint-Marie-aux-Mines	32	»
— de Sommières	12	»
— de Toulouse	100	»
— de Tence	22	»
— de Vals	14	50
— de Vauvert	50	»
— de Vialas	22	20

ANNÉE 1870

Eglise de Saint-Maixent	20	»

ANNÉE 1871

Eglise d'Anglès	40	»
— d'Athis-de-l'Orne	28	»
— de Bayonne	15	»
— de Bédarieux	17	10
— de Caveirac	30	»
— de Cazilhac	5	50
— de Cette	25	»
— de Clermont-Ferrand	22	50
— de Dieu-le-Fit	11	55
— libre de Fontainebleau	12	50
— de Ganges	25	»
— de Gémozac	7	»
— du Havre	104	55
— d'Inchy	8	55
— de La Grand'Combe	20	»
— de Livron	15	»
— de Lyon	100	»
Eglise de Montauban	30	»
— de Montmeyran	20	»
— de Montpellier	77	05
— de Nantes	80	»
— de Niort	10	»
— de Paris :		
Conseil presbytéral	112	40
asile Lambrechts	36	»
chapelle Taitbout	100	»
Prédications protestantes libérales	100	»
— de Réalmont	15	»
— de Rouen	142	»
— de Saint-Julien-en-Quint	5	»
— de Saint-Laurent-de-Cros	8	55

Eglise de Saint-Laurent-le-Minier	12 »	Eglise de Sommières . .	9 »
— de Saint-Maixent. . .	20 »	— de Toulouse. . . .	60 »
		— de Wesserling . . .	21 50

ANNÉE 1872

Eglise d'Anduze. .	11 75	Eglise de Milhau. . . .	21 »
— de Bayonne. . . .	23 65	— de Montpellier . . .	163 55
— de Bédarieux. . . .	8 55	— de Nantes . . .	80 »
— de Bernis.	20 »	— de Nîmes.	381 »
— de Calmont	46 »	— de Niort	9 »
— de Castres.	40 »	— de Paris :	
— de Caveirac	30 »	chapelle du Nord. .	55 »
— de Cette	72 »	Conseil presbytéral.	200 »
— de Clairac.	30 »	Oratoire.	232 75
— de Clermont-Ferrand.	16 50	salle Saint-André. .	70 70
— libre de Fontainebleau	15 »	— de Puylaurens . . .	84 »
— de Ganges.	32 »	— de Rouen.	191 »
— de Garrigue. . . .	29 »	— de Saint-Cézaire. . .	30 80
— de Mauguio. . . .	20 »	— de Saint-Hippolyte. .	50 »
— de Mazamet. . . .	50 »	— de Saint-Maixent . .	20 »

BIBLIOTHÈQUE

LISTE DES DONATEURS DE LIVRES

du 1er mai 1870 au 16 avril 1873

Ministère de l'Instruction publique.
Faculté de théologie de Montauban, par M. le professeur Nicolas.
Faculté de théologie de Strasbourg, par M. le doyen Bruch.
Record Office de Londres.
Archives wallonnes de Leyde.
Bibliothèque de Boston.
Bibliothèque de Cambridge.
Free Church of Scotland.
Pius-Verein de Soleure.
Société académique de Maine-et-Loire.
Société des Amis, de Londres.
Société historique du Harz.
Société des Unitairiens, de Londres.
Université de Tubingue.
Abric-Encontre (Madame), à Paris.
Adhémar (vicomte d'), à Montpellier.
Agnew (le Rev.), à Wigtown (Ecosse).
Allard (Mademoiselle), à Paris.
André (Alfred), à Paris.
Arbousse-Bastide, pasteur à Paris.
Arnaud, pasteur à Crest.
Aumale (Mgr le duc d'), à Paris.
Bataillard, à Paris.
Bersier, pasteur à Paris.
Bergmann (Dr), à Leyde.
Block (Maurice), à Paris.
Bonhoure, à Paris.
Bonnemère, à Paris.
Bonnet (Jules), à Paris.
Bordier (Henri), à Paris.
Borel (Edouard), à Paris.
Bost, pasteur à Verviers.
Bovet (Félix), à Lausanne.
Bouchet.
Boutin de Beauregard (le docteur), à Paris.
Bresson, pasteur à Tonneins.
Burnier, pasteur à Lausanne.
Campredon, pasteur.
Cazenove (Raoul de), à Lyon.
Cherbuliez, à Paris.
Clément, à Copenhague.
Clervaux (le comte de).
Colombier, pasteur au Vigan.
Combes, à Castres.
Coninck (Fréd. de), au Havre.
Coquerel (Ath.), pasteur à Paris.
Corbière, pasteur à Montpellier.
Couve fils, à Bordeaux.
Cuvier (Othon), pasteur à Metz et à Nancy.
Dègremont, pasteur à Inchy.
Delaborde (comte Jules), à Paris.
Delmas, pasteur à La Rochelle.
Dhombres, pasteur à Paris.
Douen, pasteur à Paris.
Durand-Dassier, à Paris.

Durrant-Cooper, à Londres.
Ebeling (Dr.), à Dresde.
Ehrlen (L.), à Colmar.
Epinois (Henri de l'), à Paris.
Fallot, à Montbéliard.
Fossé, pasteur.
Franklin (Alf.), à Paris.
Froment, à Paris.
Frossard (Charles), à Paris.
Galland, pasteur à Congénies.
Gariel, à Grenoble.
Goguel, pasteur à Sainte-Suzanne.
Gonin, pasteur à Brighton.
Guizot, à Paris.
Halphen (E.), à Paris.
Hoffet, à Lyon.
Heyer (H.), à Genève.
Hugues (Ed.), à Anduze.
Humann, à Paris.
Kampschulte (professeur), à Bonn.
Kluckolm (professeur), à Munich.
Labouchère, à Paris.
Laforgue, pasteur à Toulouse.
Lagarde (Alph.), à Tonneins.
La Rochefoucauld (la marquise de), à Paris.
Lesens, à Rouen.
Lombard (Alex.), à Lausanne.
Loutchitzki, à Kiew.
Martin (Nath.), pasteur à Sainte-Foy.
Martin (William), à Paris.
Martin-Paschoud, pasteur à Paris.
Martin du Pont, pasteur à Sainte-Foy.
Maulvault, pasteur à Guernesey.
Marchegay, aux Roches-Baritaud.
Mareschal (J.).
Meyrueis, à Paris.
Michel (Adolphe), à Paris.
Monod (Alfred), à Paris.
Monod (Guillaume), pasteur à Paris.
Monod (Théodore), pasteur à Paris.
Morley, à Londres.
Murray, libraire à Londres.
Osborn (Rev.), à Richmond.
Ossokine (professeur), à Kazan.
Palacky, à Prague.
Paumier, pasteur à Paris.
Pelet (comte), à Paris.
Pétavel, pasteur à Londres.
Petit, pasteur à Lemé.
Peyrat (Nap.), pasteur à Saint-Germain-en-Laye.
Pressensé (de), pasteur à Paris.
Puchesse (B. de), à Orléans.
Quiévreux, pasteur au Câteau.
Rabaud (Camille), pasteur à Castres.
Racine Braud, à Fontainebleau.
Rahlenbeck (Ch.), à Bruxelles.
Read (Charles), à Paris.
Reiset (Madame), à Paris.
Reuss (Rodolphe), à Strasbourg.
Richemond (L. de), à La Rochelle.
Robin, pasteur à Paris.
Rognon (Madame veuve), à Paris.
Rossignol (F.), à Paris.
Saglier, pasteur à Saint-Denis.
Sagnier, à Nîmes.
Sayous (Edouard), à Paris.
Schaeffer, pasteur à Colmar.
Scheler (Auguste).
Schickler (M. et Madame F.), à Paris.
Seynes (Dr Jules de), à Paris.
Stanley, doyen de Westminster.
Sohier, pasteur à Bolbec.
Soulier, à Pau.
Sulina (général), en Russie.
Teutschlaender, pasteur à Bukarest.

Thuret (Madame Henri), à Paris.
Tollin, pasteur à Francfort-sur-l'Oder.
Topin (Marius), à Paris.
Torras (Madame veuve), à Paris.
Turrettini, à Genève.
Vallette, pasteur à Paris.
Vernes (Maurice), à Paris.
Vernes d'Arlande, à Paris.
Viala, pasteur.
Villaret, à Bordeaux.
Miss Ingram Ouvry, à Londres.

GRAVURES.

M. Ch. Frossard.
M. Ferd. Rossignol.

TABLE

6308. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1873

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PUBLIÉ PAR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Ce Recueil, qui compte déjà vingt-deux années d'existence, paraît le 15 de chaque mois, par cahier de trois feuilles au moins. — Études historiques. — Documents originaux. — Bibliographie. — Mélanges. — Correspondance.

Prix de l'abonnement : 10 fr. pour la France ; 12 fr. 50 c. pour la Suisse ; 15 fr. pour les autres pays ; 7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements ; 10 fr. pour les pasteurs de l'étranger.

On s'abonne à l'agence de la Société, 33, rue de Seine, ou par lettre adressée à M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, 16, rue de Condé, Paris.

6308. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1873

